43
décembre 2015

Papillonnages

Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Adapei
Loire-Atlantique

DOSSIER

L'Adapei en fête

60 ans déjà !

FACILE-À-LIRE

ÉDITO

Depuis 60 ans notre monde a vraiment changé

L'évolution des connaissances va bon train. Les connaissances médicales, pédagogiques et éducatives, sociologiques, psychologiques mais aussi architecturales, numériques, sont au cœur de notre métier. L'adaptation en continu est nécessaire si nous voulons poursuivre notre mission : permettre aux personnes handicapées d'aller de l'avant ! Note époque offre beaucoup d'opportunités, c'est une chance à saisir.

La croissance économique ralentit. Finie la société de consommation à l'infini ! Elle nous oblige à interroger nos priorités. Donner la priorité à la qualité devient un véritable défi, quand la quantité ne nous laisse pas de répit. Eviter l'exclusion des plus fragiles reste et restera pour nous un point de grande vigilance qu' « *on ne lâchera pas* » .

Les politiques publiques s'affolent, elles veulent tout et son contraire. Elles nous obligent à être sûrs de nous, sûrs de nos talents.

Dans ce contexte, OUI nous sommes sûrs que les personnes handicapées sont auteurs, acteurs et réalisateurs de leur vie. C'est notre seule raison d'être.

Veillons ensemble, nous, parents et professionnels, mais aussi nos partenaires Etat, Conseil Départemental, Education Nationale, Entreprises, à ce que l'Adapei de Loire-Atlantique ne soit pas emportée par la résignation et le repli sur elle-même. Les personnes handicapées ne le méritent pas.

Profitons de ce moment de notre histoire pour affirmer nos valeurs, force de vie, notre volonté à transmettre, notre richesse créatrice, les bienfaits de notre action, notre métier, colonne vertébrale de notre action. Notre humanisme est un rempart qui doit se nourrir de notre monde et nourrir le monde, pour ne pas mourir. Le comprendre pour agir est vital. Le penser, le digérer, c'est garder notre pouvoir d'agir.

Je profite de cet anniversaire, pour m'adresser plus particulièrement à tous les parents des personnes handicapées. Parent, comme vous d'une personne handicapée, je ne suis qu'un maillon dans la grande chaîne des parents « *de ce monde qui bouge* » qui défendent la solidarité nationale auprès des plus fragiles et qui défendent leur participation active. Il ne faut pas que ça s'arrête. Sachez que c'est un bonheur pour moi. Soyez convaincus que vous pouvez tous être acteurs ! Ne nous abandonnez pas.

… très vite, trop vite ?

Rejoignez-nous sur le terrain. Nous avons besoin de vous. La grande taille de notre association, n'est pas un frein, mais une force. Ne la perdons pas en route.

Je m'adresse aussi aux professionnels qui ont fait le choix de s'engager à nos côtés. Croyez en vous, en vos compétences, partagez votre enthousiasme, car ce que vous faites a un grande importance. Vous êtes l'énergie créatrice de nos valeurs.

Aidons-nous, personnes handicapées, professionnels et parents, à penser et à faire les bons choix.

Pour fêter nos 60 ans, nous avons choisi de faire témoigner familles, professionnels et personnes handicapées sur des mots qui illustrent notre force.

Sophie Biette
Présidente de l'Adapei de Loire-Atlantique

FACILE-À-LIRE

Depuis 60 ans, tout va vite.
Il y a beaucoup de progrès dans les connaissances,
Mais souvent moins de moyens.
Il faut continuer à agir tous ensemble,
pour assurer un accueil de qualité pour tous.
Chacun doit être acteur :
Les personnes handicapées, les familles, les professionnels.
Vous êtes la force de l'association.
Bon anniversaire

SOMMAIRE

Adapei de Loire-Atlantique :
Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
13, rue Joseph Caillé
BP 30824
44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90
Fax 02 40 12 22 99
Directeur de la publication :
Sophie Biette
Comité de rédaction :
Blandine Jolivet, Marc Marhadour, Gilles Ménard, Nancy Mottes, Dominique Moreau, Florence Parois, Marie-Claire Tesson, Claude Vibert
Création et réalisation graphique :
Izardcom
Impression :
Planchenault
Contact mail :
communication@adapei44.asso.fr

DOSSIER

8 L'Adapei, 60 ans d'actions

12 **Dossier spécial**
60 ans, c'est la fête !

MILITER
16 Le combat des familles est-il toujours utile ?
18 Tout changer du jour au lendemain
20 Zéro sans solution
21 Une énergie sans cesse renouvelée

ÉCOUTER
22 Écouter

VIVRE
24 Jean-Claude

ÊTRE PARTENAIRES
25 Partenariat et inclusion en ESAT
26 ATIMP 44

ÉVALUER
28 L'évaluation, préalable à la co-construction du Projet Personnalisé d'Accompagnement

PARTICIPER
30 Le Conseil des Jeunes à l'IME de Vallet

CONFIER
32 « À quel moment avons-nous confié Christophe à l'Adapei ? »

INCLURE
34 « Malgré les embuches, j'ai construit mon chemin »

SCOLARISER/SE FORMER
36 9 mois c'est le temps d'une naissance, je vais donc renaître

ACTUALITÉS

ÉDUQUER

38 Tout un village pour élever un enfant

CO-CONSTRUIRE

40 Le projet personnalisé

SE SOIGNER

42 Les soins dentaires

ÊTRE ACTEUR

44 Je vote depuis 2007

46 Être auteur, acteur, réalisateur en 2015 à l'Adapei

S'INSÉRER

47 L'emploi en milieu ordinaire : c'est possible à l'Adapei de Loire-Atlantique

PARTAGER

50 La passion de la nature

HABITER

52 Inauguration du nouveau Foyer Multi-Accueil de Vallet

53 Ouverture de la Résidence « Canteni »

53 Un futur IME s'inscrira au cœur de la Ville d'Ancenis

54 Aidants familiaux nouvelle majoration de durée d'assurance retraite

55 En 2016, un nouveau site pour l'Adapei

56 Que vive la République !

56 Les bannis de la République

57 Opération Brioches 2015

58 Plan autisme : formations pour les proches sur l'accompagnement au quotidien

59 Conférence, le 13 janvier 2016

59 Airbus, les partenaires entraînés dans son sillage

Le « *facile-à-lire et à comprendre* » a pour but de rendre accessible le « *Papillonnages* » aux personnes handicapées elles-mêmes. Il ne se substitue pas au texte. Nous remercions l'association « Nous Aussi », Caroline Ancé-Ferronnière, Florence Parois et Gilles Ménard pour la contribution à la transcription de ce « Papillonnages ».

Parcours : un avenir à construire

60 ans, que de chemins parcourus par l'Adapei depuis la création de l'association en 1955. Il aura fallu attendre 1963 pour que soit ouvert le premier IME à Couëron, 1968 pour le premier « *CAT* » , 1975 pour le premier Foyer d'Hébergement, 1984 pour la première MAS à Bouguenais et 1987 pour le premier « *Atelier Protégé* » …, la liste pourrait être longue. Toute l'histoire de l'Adapei s'est inscrite dans l'innovation et la création depuis 60 ans.

Le parcours de votre association a été avant tout celui de plusieurs milliers d'hommes et de femmes. Les parcours de vie de plusieurs milliers de personnes handicapées mentales ont donné du sens à celui de l'association.

Répondre à leurs besoins avec une préoccupation initiale de créer et mettre en œuvre des solutions. Ces personnes citoyennes à part entière pour qui, il convenait de proposer autre chose que le confinement à domicile, pour qui il fallait construire des lieux d'accueil où ils ne seraient pas rejetés par la société, des lieux d'accueil dans lesquels ils se sentiraient rassurés, en sécurité, accompagnés, lieux d'accueil dans lesquels eux et leurs familles seraient écoutés, des lieux d'accueil dans lesquels nous saurions répondre à leurs besoins.

Des milliers de familles ont tracé le chemin de l'Adapei. Ces familles se sont indignées devant l'absence de solutions proposées à leurs enfants. Cette indignation, cette colère parfois, se sont transformées en actions, en réalisations.

Les chemins de l'association ont cessé d'être des chemins de traverses pour devenir des parcours contrôlés, financés par l'Etat et les collectivités territoriales.

Le parcours de l'Adapei a permis à des milliers de salariés de se professionnaliser pour accompagner des personnes fragiles, qui se sont épanouies au travers de la diversité des chemins proposés.

Parcours pour les salariés qui ont pu faire bénéficier l'association de leur professionnalisme, parcours au sein d'une association entreprenante, devenue 60 ans après sa création, l'un des principaux employeurs du département de Loire-Atlantique, voire de la région.

Depuis 60 ans, les chemins parcourus par des milliers de personnes handicapées mentales, leurs familles et les salariés, se sont inscrits dans une histoire, une culture, des projets.

Ce chemin est venu s'inscrire socialement et économiquement dans la vie des différents territoires de la Loire-Atlantique. Cette route tracée par nos prédécesseurs a permis de répondre à des besoins sociaux et a également contribué à la vitalité économique et sociale de notre département, tant il est vrai que les personnes

handicapées mentales et les salariés de l'Adapei sont des personnes qui vivent, consomment, se cultivent, font du sport… dans notre département.

La route n'a pas été linéaire, les obstacles ont été de toutes natures, mais l'attachement et la force des acteurs de l'Adapei ont permis de relever les défis qu'elle s'est fixée depuis 60 ans.

La réussite de centaines de projets a tracé le parcours de vie de milliers de personnes, ces trajets, ces aventures ne s'arrêtent jamais, tant que la vie sera présente. Ils donnent simplement un socle, une base pour que les acteurs des 60 prochaines années puissent eux-mêmes inventer et créer leur avenir.

Marc Marhadour
Directeur Général de l'Adapei 44

FACILE-À-LIRE

L'Adapei a été créé en 1955, l'association a 60 ans.
Un grand parcours a été réalisé avec des créations d'établissements et des nouveaux services.
Plusieurs milliers de personnes ont participé à ce parcours : familles, professionnels et personnes accompagnées.
Un long chemin a été fait pour améliorer le parcours de vie de plusieurs milliers de personnes handicapées mentales, pour :
- Répondre à leurs besoins.
- Trouver des solutions.
- Accompagner et sécuriser leurs parcours.

L'Adapei, avec ses professionnels, est aussi devenue une association qui entreprend.
C'est un acteur important de la vie sociale et économique du département de Loire-Atlantique.
Ces valeurs sont la base de construction des 60 prochaines années.

L'Adapei, **60 ans d'actions**

1955 Création et union des Associations locales Les Papillons Blancs.

1957 ***Première définition du travailleur handicapé.***

1963 Ouverture du premier Institut Médico-Éducatif (IME) à Ancenis.

1968 Ouverture du premier Centre d'Aide pour le Travail (CAT) à Rezé : "Les Ateliers du Landas".

1969 Création de l'Adapei de Loire-Atlantique "Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales" régie par la loi 1901, composée de 8 sections territoriales, supports de l'animation familiale, du développement des liens d'amitié et d'entraide entre les familles.
Elle dispose d'environ 400 places.

1975 ***Loi d'orientation sur les Ets sociaux et médico-sociaux.***
Création du Centre d'Habitats et d'Accompagnement Nantais (CHANT) par l'ouverture du Foyer d'Hébergement « Chapeau Berger » à Vertou.
Création du Service Social Adapei.

1979 Ouverture du premier Services d'Hébergement et d'Accompagnement à Châteaubriant.

1980 L'Adapei propose 956 solutions d'accompagnement.

1982 ***Loi de décentralisation Annexes 24.***

1983 Ouverture du premier « *Centre d'accueil et d'activités* » de la Plinguetière.

1984 Ouverture de la première Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) "L'Epeau" à Bouguenais.

1987 Obligation d'emploi de personnes handicapées pour les entreprises de + de 20 salariés.

1988 Création des premiers emplois en Atelier Protégé "La Saprena" à Rezé.

1989 Charte pour la dignité des personnes handicapées mentales.

1990 L'Adapei de Loire-Atlantique propose 1538 solutions d'accompagnement.

1993 ***L'ONU adopte les règles pour l'égalisation des chances des personnes handicapées.***

1995 Création du premier service de Logements Accompagnés à Châteaubriant.

1996 Création de la première Section Annexe de CAT (SA-CAT) à Blain.

1999 Création de CAT "Hors les Murs".

2000 L'Adapei offre 1950 solutions d'accompagnement.

2001 Charte du Projet Individuel.

2002 ***Loi rénovant l'action sociale et médico-sociale.***
Elle vise l'affirmation et la promotion du droit des usagers, la diversification des établissements et services, la mise en œuvre de l'évaluation interne, la rénovation du dispositif d'autorisation des établissements.
Charte de la participation et de l'accompagnement de la personne handicapée intellectuelle (2002).

2003 Création du premier Foyer d'Accueil Médicalisé à Carquefou.

2005

Loi de février 2005 pour l'egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Elle créée une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Elle a une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille. La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, basée sur son projet de vie quelles que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. La loi prévoit que tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école de son quartier. Les majeurs placés sous tutelle peuvent être autorisés à voter par le juge des tutelles.

L'Adapei de Loire-Atlantique propose 2200 solutions d'accompagnement.

2006

Membre de la Commission Exécutive de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (COMEX) et de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Premier Contrat d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'état concernant les ESAT.

2007

Projet associatif Global déclinant 5 grandes orientations

Lancement de la démarche d'évaluation interne.

2008

Mise en ligne du Site Internet.

Première Opération Brioches.

2009

Loi HPST Hôpital Patients Santé Territoires.

Elle modernise le système de santé avec pour objectif de garantir sa qualité et l'accès aux soins à tous. Elle crée les Agences Régionales de Santé chargées d'une gestion transversale du secteur sanitaire et du secteur médico-social. Les conséquences sur les principes d'autorisation et de planification des établissements et services sociaux et médicosociaux sont importantes.

2009
Premier Baromètre Social.
Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les IME, SESSAD et MAS.
Lancement des « Conférences pour tous » de l'Adapei.
Création du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) « Diapason » en partenariat avec l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapées (APAJH).

2010
Guides des recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.
Lancement des Évaluations Externes.
Organisation managériale en territoire.
L'Adapei de Loire-Atlantique propose 2779 solutions d'accompagnement.

2011
Première enquête de Satisfaction auprès des personnes et des familles.

2012
Révision du Projet Associatif Globale (PAG) avec une 6e orientation Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).
Création du Fonds de Dotation « Handicap Agir Ensemble »

2013
Entrée de l'association « Sésame Autisme » au sein du GCSMS « Diapason »

2014
Signature de CPOM avec le Conseil Départemental

2015
Portée par une dynamique de territorialisation au service des usagers, l'association gère 83 établissements et services répartis en 11 territoires/métiers sur l'ensemble du département. ceci lui permet d'offrir près de 3000 solutions d'accompagnement pour 2600 personnes handicapées mentales et d'employer plus de 1700 salariés.

DOSSIER

60 ans, c'est la fête !

À l'occasion de ses 60 ans, l'Adapei de Loire-Atlantique a organisé en partenariat avec l'association EPA Pays de la Loire (Entreprendre pour Apprendre) 4 journées de rencontre entre des lycéens du département de Loire-Atlantique, des adolescents et des jeunes adultes accompagnés par l'Adapei, des familles et des salariés de l'Adapei, et des collaborateurs d'une entreprise partenaire ;
4 journées pour imaginer ensemble des solutions innovantes sur le thème de l'inclusion dans des domaines qui nous concernent tous : l'éducation, la formation, le sport, la culture ou les loisirs, la santé, le logement et les transports.

Organisés sur 4 lieux du département de Loire-Atlantique, ces journées ont rassemblé chacune une centaine de personnes réparties en 10 groupes de 10 personnes mixant les différents acteurs.

L'association EPA a assuré l'animation pour amener chaque groupe à laisser libre cours à sa créativité autour du thème proposé.
Ces journées ont été clôturées par la remise d'un trophée « *coup de cœur* » par un jury composé de personnalités locales, de familles et de collaborateurs des entreprises partenaires.

Familles de l'Adapei de Loire-Atlantique, voilà une belle occasion de fêter de façon originale, ludique et participative notre anniversaire…

Comment se déroule une journée ?
- Un temps d'accueil
- La construction de groupes par le jeu : 10 groupes comprenant les différents publics présents
- Une animation tout au long de la journée : atelier « *brise glace* » pour se découvrir, pose du cadre du déroulement de la journée, travail de créativité par groupes dans le thème proposé, une fiche « *type* » permet de recenser les caractéristiques de l'idée phare qui sera présentée. Un support de communication affiche est élaboré, mettant en valeur les atouts de l'innovation, puis est présenté lors d'un pitch oral à un jury. Le jury sélectionne trois projets qui sont présentés à l'ensemble de l'assemblée, avant la remise officielle des trophées aux vainqueurs.

Lundi 30 novembre - Blain/Châteaubriant
Thème : Emploi-travail

Pitch oral : 3 minutes pour convaincre

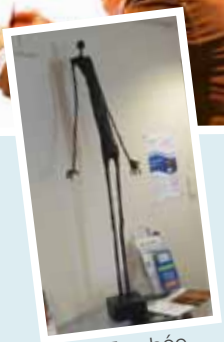

Trophée

Trophée « coup de cœur »

Présentation des finalistes devant l'assemblée

Mardi 1er décembre - Pays de Retz
Thème : Sports, culture et loisirs

Jeudi 3 décembre - Ancenis/Vallet
Thème : Logement-habitat

Atelier brise glace
(la tour de papier)

Vendredi 4 décembre - Nantes
Thème : Santé et transport/mobilité

Techniques de créativité

Apprendre à se connaître

Le combat des familles est-il toujours aussi utile ?

60 ans après les premières actions des parents pionniers de l'Adapei, qu'est ce qui pousse toujours les parents que nous sommes à agir ? Nos enfants.

Pourquoi les victoires des uns ne se transforment pas en acquis pour les autres ? Parce que les actions que mènent une génération de parents influent positivement sur la société toute entière, et qu'une fois le pion avancé, il faut encore pousser l'avantage plus loin.

Quand nous arrêterons-nous ? Lorsque nos enfants verront leurs droits fondamentaux respectés : éducation, formation tout au long de la vie, santé, travail, logement, accès à l'information et aux droits civiques.

Pourquoi faut-il toujours se mobiliser et agir en 2015 ? Parce que le fossé entre les droits fixés par la loi et l'application des lois au plus près des personnes ne cessent de se creuser.

« *Leurs difficultés croissantes accompagnent comme l'ombre la lumière, les facilités toujours plus grandes des autres* » (Charles Gardou, la société inclusive parlons en !, éditions Ères, 2012.). 47000 personnes sans solution !

Quels sont nos moyens d'action ? L'implication collective au sein d'une association, par une simple adhésion, par une mise à disposition d'un peu de temps pour aider d'autres familles et les faire bénéficier de notre écoute et d'une expérience singulière, par un engagement en tant que bénévole dirigeant au sein du conseil d'administration de l'association pour assurer le pilotage collectif du projet associatif qui l'emmènera vers demain.

Pourquoi faut-il résolument passer du combat solitaire à l'action solidaire ? Parce qu'une somme de bonnes actions non concertées est au mieux utile pour son propre destin mais pas pour une société. Elle ne mettra pas un terme à l'injustice sociale que nous vivons à partir de la naissance de notre enfant ou dès la survenue de son handicap.

Nous vivons tous ensemble, en LoireAtlantique, et dans toutes les associations parentales Unapei de France un moment charnière, un moment où la métamorphose est nécessaire.

Nous avons bâti le socle qui désormais permet à nos concitoyens de reconnaître les capacités de nos enfants. Nous sommes devenus de véritables entrepreneurs sociaux parce qu'il en allait de la réussite de nos projets : revendiquer sans se donner les moyens de mettre en oeuvre ce à quoi on croit est trop facile. C'est comme un enfant qui tape du pied pour obtenir ce qu'il veut de la main de l'autre sans essayer d'y parvenir par ses propres moyens. Nous avons construit des outils au service du projet de vie de nos enfants avec des professionnels compétents : les établissements et services. Nous nous devons en tant que parents et employeurs de faire évoluer ces établissements et services pour que les accompagnements évoluent en fonction des dernières connaissances scientifiques.

Ce n'est pas facile. Mais c'est notre devoir.

Mais nous avons trop souvent négligé ce qui constitue les fondations de notre édifice associatif : l'entraide. Nous l'avons souvent délégué à des professionnels qui remplissent bien leurs missions mais dont les compétences ne remplaceront jamais la valeur du partage d'expériences entre parents.

Que j'aurais voulu qu'on me prenne par la main pour que je puisse avancer rassurée vers un futur moins incertain quand ma fille était petite. Comme j'aurais voulu qu'on me dise combien ma douleur était légitime et qu'elle pourrait s'apaiser progressivement lorsque le destin de ce petit être que j'aimais serait plus assuré. Comme j'aurais voulu être moins seule. Qu'on me dise que, oui, les anniversaires sont parfois très difficiles à fêter mais qu'on allait le faire ensemble. Qu'on me dise que ces diableries de démarches administratives qui me retournaient les tripes et me faisaient sentir incapable, on allait m'aider à les faire. Oui, j'aurais voulu ce soutien. C'est pour cela que je suis engagée aujourd'hui.

Et vous ? Que faites vous pour ce parent, désemparé qui ne sait pas comment inscrire son enfant à l'école, qui ne peut pas partir en vacances parce que ça lui semble toujours un Everest, qui ne trouve pas de dentiste pour faire soigner son enfant et qui d'un regard épuisé vous dit que « *tout va bien* » ?

L'engagement est un devoir. Conserver le pouvoir d'agir est un exercice collectif au quotidien. Nos enfants ont contribué à nous aguerrir. Disons leur merci en transformant durablement une société exclusive en société inclusive, une société qui comprend que « *l'exclusivité dé la norme, c'est personne, et que la diversité, c'est tout le monde* » (Charles Gardou). Alors, engagez vous au sein de cette formidable association qu'est l'Adapei de Loire-Atlantique.

Apportez lui le meilleur de vous même, ne serait ce qu'un peu. Utilisez votre pouvoir d'agir pour une cause qui a envahit votre vie : celle de votre enfant.

Christel Prado
Présidente de l'Unapei

FACILE-À-LIRE

Les parents d'enfants handicapés doivent continuer à agir ensemble.
les droits de leurs enfants ne sont pas bien respectés : pour les personnes avec un handicap, il est toujours difficile d'aller à l'école, de trouver un travail ou un logement , de se soigner.
Il y a une différence entre les textes de loi et la réalité.
Quand on est parent, il y a plusieurs moyens d'agir : en adhérent à l'Adapei, en donnant du temps pour les autres ou en étant élu au conseil d'administration.
Les parents ont créé des établissements et services avec des professionnels compétents.
Aujourd'hui le combat n'est pas fini pour les parents :
Il faut tenir compte des progrès de la science pour l'accompagnement.
Les parents doivent aussi soutenir les autres parents.

MILITER

Tout changer du jour au lendemain

Ayant commis l'imprudence d'accepter en 1979 le poste de présidente-adjointe au Conseil d'administration de l'Adapei, au motif qu'il était important que la voix des jeunes parents, ou parents de jeunes enfants, soit apportée et entendue à l'association, je me suis retrouvée du jour au lendemain obligée de « *faire fonction* » de présidente, après la démission inopinée du président.

Je ne pensais pourtant courir aucun risque, le président étant nouveau et jeune retraité, et je trouvais intéressant le souhait d'entendre ce que souhaitaient les jeunes ! Cécile, ma fille handicapée, avait 4 ans, moi j'en avais 34, j'attendais mon 4e enfant et j'avais une vie professionnelle que je ne souhaitais pas abandonner !

J'ai fait le tour du conseil pendant une année, mais personne ne voulait prendre ou reprendre le manche ! En 1980, j'ai donc dû officialiser, la situation provisoire ne pouvant plus durer ! Mais je militais parallèlement avec un groupe de jeunes parents et nous souhaitions créer une classe intégrée pour que nos enfants fréquentent l'école comme les autres et aussi que les autres, les « *dits-normaux* » , les fréquentent aussi !

J'avais loyalement prévenu le Conseil de mes démarches, et, autre tare, j'étais fille d'une institutrice de l'école publique et acceptais mal d'une part de prendre la responsabilité d'une association fortement marquée à l'époque comme « *privée* » , et d'autre part d'être ainsi obligée de cautionner le désengagement, voire le mépris de l'éducation dite « nationale » vis-à-vis de nos enfants handicapés !

Mais consciente que l'on ne pouvait pas tout changer du jour au lendemain, je me suis engagée, sans trop d'appréhension, grâce notamment à la compétence, la disponibilité et la loyauté sans faille du directeur administratif, Monsieur Alliot.

J'ai tout de même réussi à créer la classe intégrée, même s'il m'a fallu, pour aboutir à temps pour les enfants concernés, aller solliciter l'Apajh dont je savais qu'elle était proche de l'éducation nationale. Mais la 2e classe intégrée du département s'est ouverte, 3 ans après, adossée à l'IME des Sorinières, et même un peu plus tard une classe pour enfants autistes portée par l'actuelle Présidente Sophie Biette, auprès de laquelle j'ai usé quelque salive pour la convaincre qu'il fallait rester « *dans* » l'Adapei et pas « *à côté* » et de cette époque date la démarche qui a conduit à doter chaque IME d'un SESSAD.

MILITER

Une autre orientation importante prise à la même époque a été l'ouverture aux jeunes autistes et handicapés psychiques (appellation inconnue à l'époque !), à la demande des parents de l'hôpital de jour, qui ne supportaient pas de voir leurs enfants migrer vers la psychiatrie adulte à 14 ans.
Nous avons aussi mis en place, dans le cadre d'un projet européen, l'ancêtre de la passerelle pour l'emploi, tant j'étais convaincue qu'il fallait essayer de se rapprocher du milieu ordinaire chaque fois que c'était possible.

Pendant 15 ans, Monsieur Alliot et moi avons fait je crois un bon tandem, et je lui en suis très reconnaissante ! Sans lui, je n'aurais pas tenu, car pendant toutes ces années, nous avons doublé la capacité d'accueil et le nombre de services tous les 10 ans, et tous les directeurs étaient rattachés directement à la Présidente, Monsieur Alliot ne voulant absolument pas devenir « *Directeur général* » . Le virage a été pris lors de son départ à la retraite, avec le recrutement de Monsieur Marhadour, qui atteint en cette année 2015, la même longévité à son poste que moi en tant que Présidente !

C'est en effet en 2000 que j'ai réussi à passer la main, ayant attendu quelques années que le successeur pressenti, Pierre Guérin, puisse présenter sa candidature car c'est un engagement qui demande un investissement non compatible avec un emploi à temps plein !

Françoise Jan
Présidente de l'Adapei de Loire-Atlantique
de 1981 à 1999

Zéro sans solution

Que le temps passe vite depuis le cinquantenaire de l'Adapei, mais aussi toujours une certaine lenteur dans la mise en place des moyens nécessaires aux personnes handicapées, pour qu'elles vivent leur vie de citoyen. « Tous citoyens » écrivions nous il y a dix ans...
Où en sommes nous aujourd'hui pour atteindre le « Zéro sans solution » ?

Dans les missions que les parents avaient confiées à l'association, lorsque j'en étais le président, la priorité avait été donnée aux créations de places et la mise en place de services.

Nous avons eu la chance de pouvoir être initiateurs de nombreux établissements et services qui répondent à de vrais besoins mais qui sont encore parfois insuffisants.Nous avons sans doute été des bâtisseurs, nous avons apporté notre pierre à un édifice qui ne nous appartient pas, c'est un bien commun qui doit assurer l'avenir des personnes accompagnées par l'Adapei.

D'autres ont continué, continuent et continueront la tâche pour assurer la pérennité de la mission au service des personnes handicapées. L'accompagnement de la personne handicapée, quel que soit son niveau d'autonomie, nécessite que ceux qui interviennent auprès d'elle soient des professionnels parfaitement formés. En effet, la qualification des intervenants est une garantie sur la qualité du service rendu à la personne. La professionnalisation du secteur médico social, que nous avons fermement défendu , permet d'assurer d'une part, la qualité du service auprès des personnes accompagnées et d'autre part, la garantie de sa continuité tout au long de leur vie même en l'absence de parents qui nous ont quittés. Pour répondre aux besoins des personnes accompagnées, notre association a le devoir de les écouter et de chercher avec elles ce qui doit être mis en place pour leur meilleure qualité de vie.Je me souviendrais toujours de cette parole prononcée par l'une d'entre elles : « *J'espère trouver un jour quelqu'un à ma hauteur pour me comprendre* » tout est ainsi résumé mais avons nous bien compris... Ne faut-il pas encore chercher ?

Pierre Guérin
Président de l'Adapei de Loire-Atlantique
de 1999 à 2008

FACILE-À-LIRE

Le temps passe vite, et il y a eu des difficultés.
Mais nous avons pu créer des établissements et des services, développer les classes intégrées et les SESSAD, ouvrir notre association aux jeunes autistes et aux personnes handicapées psychiques, mettre en route la Passerelle vers l'emploi.
Il reste toujours du travail à faire pour que les personnes handicapées vivent leur vie de citoyen.
Pour que toutes aient une solution, un accompagnement.
Il faut continuer à comprendre les besoins et chercher les solutions pour une meilleure qualité de vie des personnes accompagnées, avec les professionnels, les familles et les personnes accueillies.

Une énergie sans cesse renouvelée

Il est nécessaire de savoir d'où l'on vient pour poursuivre son chemin, qu'il faille garder le cap ou infléchir la trajectoire, fêter une décennie en est une bonne occasion.

Dans un monde où le repli sur soi, la défiance et le consumérisme deviennent des règles de vie, les associations et particulièrement notre association sont des lieux de solidarité, de confiance, de responsabilités collectives, au service de projets humains.

Portés par nos valeurs, ces projets sont des moteurs puissants réclamant une énergie sans cesse renouvelée qui depuis 60 ans ne nous a jamais fait défaut.

Notre association se situe conjointement sur deux champs : le champ du militantisme et le champ de la gestion des établissements et services, avec un élément fondamental ; la place des familles et l'identité parentale. La bonne articulation du politique, du stratégique et du technique est indispensable. La qualité de sa gouvernance est donc un enjeu fort auquel j'ai toujours veillé lors de mes mandats. Elle doit s'appuyer sur des principes de transparence, de confiance et de responsabilités partagées. Elle doit aussi veiller à promouvoir la créativité et l'innovation pour faire émerger et accompagner les idées neuves dans l'élaboration des

réponses aux besoins et ouvrir une piste pour l'avenir : Celle d'une plus grande participation, dans la mesure du possible, des personnes accompagnées au processus de décision.

Alors il vous appartient désormais, à vous jeunes professionnels et jeunes parents militants, en adaptant les réponses aux évolutions sociétales, de faire vivre pour les prochaines décennies ces valeurs essentielles en poursuivant l'action engagée.

Dominique Moreau
Président de l'Adapei de Loire-Atlantique
de 2008 à 2014

FACILE-À-LIRE

Notre association de parents et amis agit, réalise des projets et gère des établissements depuis sa création.
Elle s'appuie sur les valeurs de solidarité, de confiance, de participation et de responsabilité.
Il faut continuer à faire vivre l'association, s'adapter, créer, innover.
Avec et pour les personnes accompagnées.
C'est le défi à relever ensemble.

Écouter

Écouter : oui mais écouter qui ? Écouter son enfant porteur d'un handicap, s'écouter soi et son conjoint ? Écouter ses frères ou ses sœurs ? Écouter les professionnels ? S'écouter ? L'écouter ? Les écouter ?

S'écouter soi et écouter son conjoint

À l'annonce du handicap, qu'est-ce que j'ai ressenti ? Qu'est-ce que j'ai pu en dire ? Dans le parcours de l'acceptation du handicap, nous passons par différentes étapes : Abattement, révolte, déni, apaisement et construction. Où en suis-je dans ces étapes ?où en est mon conjoint ? Dans s'écouter soi, il s'agit de continuer à vivre aussi en dehors de notre enfant si particulier soit-il. Dans s'écouter soi, il s'agit de se faire plaisir grâce à l'aide au répit, grâce à l'accueil temporaire dans les internats, grâce aux personnes de bonne volonté autour de nous (et il y en a !).

Écouter son enfant

Lorsque l'on nous a annoncés le handicap de notre enfant, je voulais tellement l'accepter tel qu'il était que je suis allée voir une psychologue. J'ai cheminé avec elle jusqu'à ce qu'elle me dise : mais votre fils n'est pas que « *un handicap* » ! Il a plein de belles choses à vous faire découvrir ! Et depuis je découvre tout ce qu'il nous apporte. Comme pour chacun de nos enfants, en l'écoutant dans sa particularité, nous l'accompagnons dans ce qui nous semble le meilleur pour lui : rester à l'école avec un SESSAD ou rentrer à temps plein à l'IME, travailler en ESAT ou aller en foyer de vie, rester habiter chez nous ou pas. Nous n'avons pas toujours le choix du parcours et parfois on est dans des non choix. C'est pourquoi je participe à une section pour me tenir informée et participer à la réflexion.

À travers l'écoute de notre enfant, quelle ouverture lui proposons-nous ? A-t-il envie d'avoir des occupations de sport, de loisirs ? Comment pouvons-nous construire cela autour de lui ? On peut s'informer de tout ce qui existe grâce au réseau T'CAP. Notre Thomas fait de la danse, de la chorale, du baskin, du canoé. Puis nous avons pris des initiatives en fonction de ses envies au fur et à mesure qu'il grandit : création d'un groupe « *Tisser des liens* » avec des amis qui voulaient bien nous soutenir puis création d'un groupe de loisirs de jeunes le samedi après-midi.

Ecouter son enfant, c'est sentir s'il est capable de rester seul, si cela lui fait plaisir, si cela l'aide à grandir. Oser lui confier des tâches qui lui donnent confiance et ne pas culpabiliser trop vite s'il y a des étapes difficiles...

Ecouter les frères ou sœurs

Comment leur parler du handicap de leur frère ou sœur ? Comment entendre ce que chacun ressent autour de ce handicap en fonction de leur âge ? Nous avons actuellement des ados à la maison. Il s'agit donc de leur laisser la possibilité d'exprimer leur difficulté dans ce rapport au handicap. En tant que parent, cela peut être

douloureux mais de notre expérience, le regard du frère ou de la sœur s'adapte après.

Ecouter les professionnels

Dans notre parcours de parent d'un enfant porteur d'un handicap mental, nous rencontrons très vite beaucoup de professionnels de la santé, de l'éducation, de l'écoute. Et justement comment nous écoutent-ils- vraiment, nous, les parents ? Et nous, comment les écoutons-nous ces professionnels? Sommes-nous en rivalités ou en complémentarités ? Qu'ont-ils à nous dire sur notre enfant et que puis-je entendre ? Ce professionnel écoute-t-il le parent tel que je suis et qui connait bien les particularités de mon enfant ? Me fait-il confiance dans mon analyse ? Et nous ? Pouvons-nous écouter d'autres avis ? C'est une remise en question perpétuelle. L'écoute c'est vraiment une science de l'adaptation !

Carine Martin
Maman de Thomas

FACILE-À-LIRE

Face au handicap, il faut écouter mais écouter qui ? S'écouter soi ?
Son conjoint ? Son enfant handicapé ?
Ses frères et sœurs ? Les professionnels ?
C'est difficile car chacun a ses difficultés, ses besoins, ses envies et son avis.
On ne voit pas tous les choses de la même manière.
Chacun doit pouvoir s'exprimer, écouter, s'adapter pour progresser.

VIVRE

Jean-Claude, son parcours de vie

Jean-Claude que peux-tu dire sur ton parcours de vie ?

Je suis né à Paris un 12 avril 1945 à Versailles dans le 10e arrondissement mon parcourt de vie, je l'ai passé dans une famille d'accueil. Cette famille était des cultivateurs. Je suis rentré chez eux, j'avais 5 ans. J'étais bien traité. Ensuite, j'ai commencé à travailler chez eux à l'âge de 12 ans. Je m'occupais des vaches et des p'tits veaux. Avec leur fils, je conduisais le tracteur au moment des foins. La culture c'était bien pénible. Mais l'assistante publique m'a demandé de partir à mes 25 ans de cette famille d'accueil.

Qu'as-tu fais après que tu as quitté cette famille ?

Je suis parti à Montebourg en Mars 1970 en CAT et je suis resté jusqu'en 1976.
C'est par le biais d'une annonce dans le journal LA CROIX et avec l'aide de l'assistante social que j'ai pu y entré.
Puis en Mars 1976, je suis venu habiter à Anetz dans une nouvelle famille d'accueil. Et le 6 mars je suis rentré au CAT d'Ancenis. C'est Michel André le directeur qui m'a fait entrer.

Que faisais-tu comme travail à l'ESAT ?

Je faisais du bolduc (ça servais à faire des bagues pour les poulets) ou des sacs (on mettait un sac plastique à l'intérieur d'un sac en papier cela sert à mettre de la farine pour animaux).
Puis j'ai fais la vaisselle chez M et Mme Morin, ils tenaient une pâtisserie à Ancenis. On était deux travailleurs et on avait le droit à un gâteau.
Puis en 1978 je viens habiter dans un appartement (à étage) à Ancenis. Ensuite je change d'appartement (rez-de-chaussée) c'était plus adapté pour moi.
En 1998 j'intègre le CAT de Varades jusqu'en 2008. Je travaille en sous traitante. J'ai essayé de faire du ménage mais je n'ai pas pu. Depuis le 3 Mars 2008 je suis entré au foyer de vie. La vie en collectivité n'a pas été difficile pour moi. Je me sens en sécurité car la solitude commençait à me peser.

Jean-Claude B.

FACILE-À-LIRE

Jean-Claude explique son parcours de vie.
Il a changé plusieurs fois de travail.
Il a déménagé aussi plusieurs fois.
Il est maintenant en foyer de vie.
Il y est moins seul.
Il s'y sent bien et en sécurité.

Partenariat et inclusion en ESAT

Seul un partenariat bien structuré peut permettre une inclusion durable et profitable à tous.

À l'ESAT CATOUEST, l'inclusion dans les entreprises ARMOR et AIRBUS fait respectivement suite à la construction d'une offre commerciale commune pour l'une et à la prise en charge d'une activité de cotraitance pour l'autre. Ces deux ateliers externalisés touchent aussi bien des travailleurs de sous-traitance que des travailleurs du pôle technique. Voici les retours des travailleurs en réponse à la question :

Dans les ateliers externalisés, qu'est-ce que vous préférez ? « *rencontrer d'autres personnes* » , « *voir autre chose que l'ESAT* », « *ça change de l'ESAT* » « *on est respecté* », « *le contact se passe bien* » « *il y a une bonne ambiance*« , « *ça change* », « *intéressant de travailler en milieu ordinaire* », « *connaitre d'autres personnes* » « *se mélanger à la société* », « *on adore travailler chez AIRBUS* » « *on parle plus avec les gens de SPIE* » « *le restaurant d'AIRBUS, c'est excellent, c'est mieux qu'ici* », « *envie d'avoir plus de lien avec les clients, plus de retours des clients sur notre travail* » , « *on ne travaille plus à catouest mais chez AIRBUS* ».

L'inclusion dans une entreprise peut aussi être délicate, d'ailleurs à la question :

Qu'est ce qui est difficile ? Les travailleurs répondent : « *le regard des gens est difficile* ». Par conséquent, en plus des compétences professionnelles, la question du partenariat et de l'inclusion en ESAT passe aussi par un accompagnement à la citoyenneté. D'abord à travers les instances de l'ESAT, puis vers l'extérieur ; notre mission est de mettre en place et de soutenir les apprentissages pour s'exprimer, faire valoir ses droits, participer.

Le développement de l'inclusion passe aussi par l'accès à la culture, au sport, à la vie associative, à la mobilité, la santé, pour chacun soit inclus et que le regard des autres ne soit plus gênant.

Alexandra Redon
Responsable de l'ESAT CAT OUEST

FACILE-À-LIRE

L'ESAT Catouest travaille avec les entreprises AIRBUS et ARMOR
Ce sont des partenaires.
Les travailleurs de 2 ateliers vont dans ces entreprises.
C'est une inclusion dans l'entreprise.
Ils trouvent que c'est bien et intéressant de travailler chez les clients.
Il reste quelques difficultés, il faut continuer à progresser dans tous les apprentissages ceux du travail et ceux de la vie courante.
C'est aussi le rôle de l'ESAT.

ÊTRE PARTENAIRES

L'ATIMP 44

Vous connaissez sûrement l'ATIMP 44… peut-être sous un autre nom !

L'ATIMP 44 est une association toute jeune, puisque opérationnelle depuis le 1e janvier 2015, mais son histoire s'appuie sur des fondations solides ; elle est née de la fusion de l'ATI de Nantes-Saint Herblain, et de l'ATMP de St Nazaire, créées respectivement en 1983 et 1985 par des parents d'enfants nés avec un handicap mental.

Ces parents fondateurs étaient déjà très engagés, voire aussi créateurs de structures familiales destinées à accueillir leurs enfants. Nous pensons notamment à Pierre Duchesne, qui fut Président des « Papillons Blancs » - Adapei, et initiateur, avec d'autres pionniers, de l'ATI.

Après la mise en place de foyers d'accueil, de CAT, de services d'accompagnement, ils avaient le souci de l'avenir : qui s'occupera de notre fils ou de notre fille lorsque nous ne pourrons plus le faire nous-mêmes ? Ils ont donc décidé de créer une structure de protection qui prenne le relais le jour où…

Depuis 30 ans, les associations ont évidemment évolué pour s'adapter notamment aux réglementations, à l'environnement de la société, aux exigences budgétaires… mais le même esprit nous guide encore aujourd'hui : l'intérêt des majeurs.

Avec Xavier Gaignerot (directeur de l'ATIMP 44), nous venons d'inaugurer notre nouveau siège (5 rue de St Nazaire à St-Herblain), en présence notamment de Dominique Moreau (Président-adjoint de l'Adapei) ; nous n'avons pas coupé de ruban ; au contraire, nous voulons tenir et prolonger ce ruban, lien de solidarité, et signe de la continuité de nos missions.
Ce ruban peut être comparé à la « ligne de vie » des pompiers, que l'on tient ensemble pour ne pas se perdre dans les moments sombres et ténébreux. Cette « *ligne de vie* » qui permet de franchir ensemble les obstacles, les aléas de la vie, et de partager les succès et les joies.

L'ATIMP 44, Association de Tutelles dans l'Intérêt des Majeurs Protégés, a pour missions de : protéger, accompagner, et soutenir.

- Elle **assure la protection de 1 160 majeurs** confiés par les juges, pour des mesures de tutelle et de curatelle
- Elle **accompagne 35 adultes** en Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé
- Elle participe au service départemental de Soutien aux Tuteurs Familiaux.

La complexité et la subtilité de ce travail de protection et d'accompagnement renforcent le sentiment de fierté que peuvent avoir les professionnels qui exercent ce beau métier avec implication.

L'ATIMP veut poursuivre ces missions dans le même cadre associatif voulu par les fondateurs, dont l'un d'eux, Didier Toulza, représente l'association au sein du Conseil d'Administration de l'Adapei. Les adhérents (une centaine) sont essentiellement des personnes qui portent intérêt à cette structure pour leurs proches (enfants, frères ou sœurs, amis…) ou qui directement ou indirectement sont ou ont été concernés par le handicap, et qui sont convaincus de la nécessité de cette structure spécifique de protection. Nous souhaitons maintenir et élargir cette base associative familiale et amicale pour ne pas devenir une entité administrative anonyme.

L'ATIMP 44 a également pour mission de soutenir les familles qui assurent la tutelle ou la curatelle de leur enfant, leur frère ou leur sœur, ou qui sont susceptibles d'assumer un jour cette protection. L'ATIMP assure le service départemental STF (Soutien aux Tuteurs Familiaux) en coopération avec l'UDAF. Rappelons ici que ce soutien aux familles est très apprécié et qu'en l'absence de ces aides, de nombreuses familles renonceraient à assurer la tutelle.

La protection et l'accompagnement des personnes confiées doivent continuer à s'exercer dans le cadre d'un partenariat actif et dynamique entre les différentes structures, dans l'intérêt du majeur, en gardant nos mains et notre esprit fixés sur cette « *ligne de vie* » .

Jacques Fillonneau
Président de l'ATIMP 44

FACILE-À-LIRE

L'ATIMP 44 est l'Association de Tutelles dans l'Intérêt des Majeurs Protégés.
Elle regroupe depuis le début de l'année :
L'ATI de Nantes et Saint Herblain, et l'ATMP de Saint-Nazaire.
Ses missions sont de protéger, accompagner et soutenir les personnes majeures confiées par le juge des tutelles.
Elle agit dans l'intérêt des majeurs.
Elle accompagne et protège environ 1200 personnes.
Elle a aussi pour mission d'aider les parents qui sont tuteurs ou curateurs.
Ce service est le STF : Soutien aux Tuteurs Familiaux.

ÉVALUER

L'évaluation, comme préalable à la co-construction du Projet Personnalisé d'Accompagnement de l'enfant ou de l'adulte

L'évaluation de l'enfant « *permet de comprendre rapidement ce qui pourrait être mis en évidence de façon beaucoup plus longue dans le temps* » (A. Rey). « *C'est un acte d'observation qui tient dans une rencontre concrète (J.Guillaumin)* ».

L'évaluation est une situation duelle (évaluateur/enfant) en présence d'un tiers si nécessaire (parents, professionnel..), elle s'inscrit dans une durée limitée à l'aide d'un support instrumental destiné à faciliter l'attention de l'enfant et à proposer un cadre défini à l'observation. Cette démarche répond avant tout à une demande précise. Les outils utilisés doivent être soigneusement choisis, leur utilisation doit être adaptée à la demande et au motif du bilan. Il y a un intérêt à l'évaluation si la démarche est partagée par les parents et l'équipe L'évaluation peut être reproductible afin de mesurer les effets de la prise en charge de l'enfant sur son développement.

Une évaluation ne peut être menée sans l'accord de l'enfant et de ses parents. Le processus d'évaluation nécessite un entretien préalable afin de situer les parents par rapport à la demande, les rassurer quant à la destination des résultats et évoquer le temps de la restitution. Ce qui est confié par l'enfant en situation d'évaluation est précieux et doit être bien mené par l'examinateur.

La restitution de l'évaluation doit permettre de rendre à l'enfant ce qu'il a donné avec un sens qui l'éclaire. C'est une étape délicate pour le parent et l'enfant. Il est important d'avoir en tête le motif de la demande et de prendre en compte durant la restitution les représentations, les espoirs et la réalité des parents.

L'établissement du programme d'accompagnent avec les parents est important à mettre en œuvre à l'issue de la restitution. En effet, la restitution partagée permet, sur la base d'une situation observée, évaluée à un temps « T » de co-construire un projet d'accompagnement visant le bien-être et les progrès de l'enfant.

Lors de la restitution, il est important de s'assurer de la compréhension des éléments restitués à l'enfant et à ses parents, et de conclure en laissant des pistes de travail (aux parents, à l'enfant et à l'équipe qui va mener la prise en charge), afin d'aider le développement de l'enfant (supports de progression, guidance aux apprentissages) et de laisser une ouverture sur le travail psycho-éducatif qui a été amorcé avec l'enfant et ses parents.

Il faut garder à l'esprit que le temps d'assimilation des enjeux de la restitution est plus ou moins long et souvent proportionnel à la gravité des troubles de l'enfant. Il s'agit donc pour les professionnels, d'accompagner sur le long court, si besoin, les parents et plus globalement la famille.

Quelles que soient le domaine des évaluations (cognitif, sensoriel, comportemental, dévelop-

pemental, moteur, communication, relationnel, scolaire…), il est nécessaire d'être attentif à leurs pertinence vis-à-vis de l'enfant. Les évaluations réalisées ont un intérêt si elles sont articulées avec des préconisations d'interventions dans un objectif de cohérence des options choisies et de leur mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs : interprofessionnels, parents, famille, etc…

Elles indiquent également le niveau d'atteinte des objectifs visés et in fine nous guide dans la réponse aux questions suivantes :

- Les acteurs du quotidien sont-ils informés, formés ? Partagent-ils les éléments nécessaires à la cohérence des interventions pour l'enfant ?
- L'enfant a-t-il fait des progrès ?
- L'enfant et sa famille ont-ils une meilleure qualité de vie ?

Depuis 2012, les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS et de l'ANESM : *« Autisme et autres troubles envahissants du développent : Interventions éducatives et coordonnées chez l'enfant et l'adolescent »*, précisent :

- De définir et prioriser les interventions proposées en fonction des résultats des évaluations dans les différents domaines du fonctionnement et de la participation sociale de l'enfant
- De suivre et d'évaluer les interventions proposées sur la base d'une évaluation continue du développement de l'enfant associant ce dernier et ses parents
- D'adapter les interventions en fonction de l'âge et du développement de l'enfant »

Désormais, nous utilisons cette méthodologie de travail avec l'ensemble des enfants et adolescents accueillis dans nos établissements et services, si leur situation le nécessite.

Brigitte Vaudel, Directrice de Territoire
Pôle Enfance Nantes
et Morgane Le Bail, Psychologue à l'IME Armor

FACILE-À-LIRE

Que veut dire « évaluer » l'enfant ?
Cela veut dire regarder ce que l'enfant « est capable » de faire pour proposer un accompagnement adapté.
Les professionnels doivent prendre le temps de parler de l'évaluation avec les parents.
Les professionnels vérifient aussi que les parents ont compris le travail qu'ils font avec l'enfant.

PARTICIPER

Le Conseil des Jeunes à l'IME de Vallet

La réunion du conseil des jeunes a lieu environ tous les 2 mois.

La réunion du conseil des jeunes a lieu environ tous les 2 mois.

Le conseil rassemble les délégués des groupes éducatifs en présence de tous les jeunes et de tous les salariés présents et disponibles ce jour-là. Choisis parmi les délégués, il y a :

- **le président du conseil**, qui annonce le début et la fin du conseil. Il suit l'ordre du jour.
- **le secrétaire**, qui prend des notes et rédige le compte rendu.
- **Le responsable du temps**, qui veille à ce que chacun respecte son temps de parole. Il signale au président que le temps prévu pour chaque sujet est écoulé.
- **Le distributeur de parole**, qui donne la parole à ceux qui lèvent la main. Il peut signaler à l'assemblée qu'il y a trop de bruit.

Des professionnels, éducateurs et instituteurs soutiennent et encadrent la séance.

Les sujets concernent toute la vie de l'institution, les repas, les sorties, le règlement, les activités, le droit de fumer, l'utilisation des téléphones portables etc… Proposés et élaborés dans chaque groupe éducatif, ces sujets sont présentés au conseil par le délégué et mis en débat. Les discussions peuvent permettre de prendre des décisions importantes.

Par exemple plusieurs jeunes se sont plaints du bruit et de l'agitation dans les véhicules de transport pour venir à l'IME. Petit à petit, après de nombreux échanges, s'est construit une « *charte des transports* » qui précisent les règles de bonne conduite et les sanctions adaptées en « *cas de petites, moyennes et grosses bêtises* ».

Récemment le conseil de la vie sociale a accepté de modifier le règlement de fonctionnement afin d'intégrer cette charte des transports qui émane directement de la participation des usagers à la prise de décision relatif au fonctionnement de l'établissement.

Claude Quelennec
Directeur du territoire sud Loire
Education-Soin-Apprentissage

FACILE-À-LIRE

A l'IME de Vallet, le conseil des jeunes se réunit tous les 2 mois.
Les jeunes de l'IME et les professionnels participent
au conseil des jeunes.
Chaque groupe de l'IME a des délégués.
Les professionnels soutiennent les jeunes pour les aider à discuter
et prendre des décisions.
Les jeunes parlent de ce qui se passe à l'IME :
les transports, les repas...
Les groupes préparent à l'avance les sujets.
Par exemple, le conseil des jeunes a voté une charte des transports.
Les jeunes ont dit : il y a trop de bruit dans les taxis qui vont à l'IME.
Ceux qui font des bêtises sont sanctionnés.
La charte des transports fait maintenant partie du règlement de
l'IME.
Il est important que les jeunes participent aux règles de
l'établissement.

CONFIER

« À quel moment avons-nous confié Christophe à l'Adapei ? »

Il est évident que pendant toute la vie d'un enfant accueilli en structures médico-sociale le verbe « confier » prend des valeurs différentes, il ne faut pas l'opposer à défiance mais plutôt à attente, impatience, espoir que cet accueil fasse évoluer favorablement le handicap de notre enfant.

Lors de l'arrivée de notre fils Christophe à l'IME d'ANCENIS je ne sais pas si l'expression « *confier* » était bien la plus juste à ce moment. Je dirais plutôt soulagement d'avoir trouvé une solution d'accueil, mais avec une méconnaissance totale de l'avenir et un grand point d'interrogation sur une inconnue, une évolution hypothétique plus ou moins proche.

Impliqués immédiatement dans la vie associative de la section d'ANCENIS de l'Adapei, autour de la vie de l'établissement et avec les bénévoles qui font vivre cette section ; rapidement nous avons pu dire que sur le plan accueil, travail éducatif, scolaire nous avons confié Christophe à l'IME. Sur le sujet médical nous étions plus réservés le langage des psys du moment « il peut suffire d'un évènement déclencheur pour que le handicap disparaisse ! » nous a trompé, embarqué dans un espoir incertain et la déception d'une attente trop longue.

C'est à l'arrivée de Christophe à CATOUEST que nous avons ressenti le plus grand soulagement. A ce moment nous avons confié notre fils à un établissement où il est accompagné pour devenir un adulte capable de recevoir une formation, de travailler de percevoir un salaire valorisant pour lui, d'être intégré dans une forme de socialisation.

En 2011, Christophe a rejoint le foyer KORIA à COUËRON. Pour moi, le père j'ai vécu cela comme, une évolution naturelle et tant espérée. Cet accueil Adapei permet de poursuivre son apprentissage à plus d'indépendance et se poursuivra « après nous ». Il offre un répit dans notre vie de parents accompagnants peut être même quelquefois protecteurs excessifs.

Pour sa mère ce fut beaucoup plus difficile. Quelle équipe d'éducateurs peut remplacer une maman ? Peut-elle totalement savoir gérer le quotidien matériel et relationnel de son enfant ?

Nous avons partagé les mêmes interrogations sur la façon d'apprécier cette évolution d'indépendance de Christophe envers nous, sa façon de s'intégrer à une vie en communauté.

Confier un enfant ne peut vouloir dire cesser tous liens et être confier ne signifie pas être abandonné. C'est plutôt organiser une nouvelle façon de vivre de chacun tout en conservant les relations familiales indispensables à chacun, en intégrant des codes complémentaires imposés par un partenaire nouveau : le foyer d'accueil.

Petit à petit la confiance évolue, Christophe vieillit, il prend des responsabilités en étant encadré dans son quotidien. Reste pour moi la difficulté à cerner le partage des tâches et responsabilités entre le parent, le curateur et l'équipe éducative. Pour la maman l'évolution est sans doute plus lente, un œil plus critique persiste sur le cheminement de Christophe dans son autonomie et sur le contrôle ou l'impact de l'équipe éducative.

Le foyer offre un répit dans notre vie de parents accompagnants.

Forcement la façon de conserver avec Christophe les liens affectifs naturels est nécessaire à tous et très sécurisante, ce ne peut être un obstacle à la valeur de confier son enfant à l'Adapei. Mais il faut reconnaître que nous sommes dans l'humain et cet acte de « *confier* » est bien complexe, comment en estimer à tout moment sa valeur et la faire évoluer avec sérénité.

Roger Laurent
Papa de Christophe

FACILE-À-LIRE

Pour nous, parents, il n'est pas toujours facile de confier son enfant.
Au début, on est surtout soulagé d'avoir trouvé une place en IME.
Ensuite, quand la confiance s'installe, on commence à confier notre enfant à un établissement.
Pour le travail éducatif et scolaire en IME,
Puis, pour un travail en ESAT,
Et, pour son autonomie, en Foyer d'accueil.
Il faut trouver l'équilibre pour partager les tâches
et les responsabilités avec l'équipe éducative.
Et conserver les liens familiaux naturels.
Tout ceci évolue.
Comme notre jeune évolue vers sa vie d'adulte.

« Malgré les embuches, j'ai construit mon chemin »

Je me souviens quand j'étais petit, je n'ai pas appris grand-chose. Je suis allé à l'école, chez les bonnes sœurs à Joué-sur-Erdre, mais comme je n'arrivais pas à apprendre, elles me faisaient réaliser dès l'âge de 7-8 ans des petits travaux qu'elles me confiaient : emmener les poubelles au bout de la rue, faire du jardinage, remplir de fuel les poêles l'hiver.

Vers 16 ans, je donnais des coups de main à un réparateur de 2 roues à Joué, il me donnait quelques pièces de monnaie chaque samedi, je n'étais pas payé bien cher. C'est la secrétaire de mairie de cette ville qui est arrivée à me faire entrer au CAT en 1980. A l'époque, il me semble que je ne savais rien. Je ne savais pas me débrouiller tout seul. Je ne pouvais ni lire ni écrire. Je n'étais pas débrouillard. Le CAT m'a fait entrer dans la vie. Je me suis senti devenir adulte pour la 1ere fois. Là j'ai pu montrer que j'étais capable de travailler.

En 1984, j'ai été embauché à l'AP « l'écochère » sur St Géréon. C'était une antenne du CAT de Ste-JAMES (dans la manche). Le travail était l'exploitation d'une vigne. Les taches étaient répétitives et je faisais beaucoup de travaux seul, car je conduisais le tracteur. Aussi, j'ai rencontré le chef d'atelier du CAT pour qu'il me trouve un autre travail. À l'époque, le CAT était mitoyen avec l'Intermarché rue des Grands Champs et le responsable du magasin lui avait évoqué la création d'une station essence sur leur futur site. Aussi pour me former au métier de pompiste, il a organisé un stage sur une station Intermarché à Beaupréau, celui-ci s'est très bien passé. Il y a eu beaucoup d'affluence, le jour de l'ouverture de cette nouvelle grande surface sur Ancenis. J'ai découvert que beaucoup de clients ne savaient pas remplir eux aussi leurs chèques. Ils étaient aussi handicapés que moi, quel stress ce jour-là. J'ai pu me faire aider par un salarié du CAT qui a passé quelques jours avec moi pour m'accompagner dans mon nouveau travail. En fait, sur Beaupréau, c'était plus facile car il y avait une machine qui remplissait automatiquement les chèques, donc je n'avais pas rencontré ce problème.

« J'ai fait du chemin, on m'a aidé à me relever quand j'ai rencontré des difficultés »

J'ai pu franchir cette étape et tout doucement j'ai réussi à me faire apprécier des clients. Tout a changé un samedi soir. Un homme de couleur m'a agressé pour prendre ma caisse. Le responsable de l'ESAT m'a retrouvé aux urgences couvert de bleus. Je lui ai dit « Je ne servirai plus ces gens-là » . Il m'a dit que si c'était un blanc qui m'avait battu, il aurait fallu fermer la station et surtout il m'a conseillé que si cela se reproduisait, il fallait me protéger en lui donnant le coffre.

C'est ce que j'ai fait 3 ans plus tard, quand 3 personnes m'ont agressé malgré que je leur ai remis la caisse. Ensuite, j'ai eu plusieurs semaines d'arrêt. J'ai fait une vraie dépression, j'ai pris des antis dépresseurs. J'avais peur de revenir sur ce poste de travail. Le directeur de

l'ESAT m'a proposé d'être embauché à l'EA « EPA Services » en mars 2002. Cela m'a enlevé un gros poids, je me suis senti en sécurité et mon angoisse est tombée. J'ai commencé à revivre.
J'ai fait du chemin, on m'a aidé à me relever quand j'ai rencontré des difficultés.
Depuis, je me suis marié en 2009 avec une collègue de l'Entreprise Adaptée. J'ai eu avec elle une petite fille Annabelle, qui a 14 mois. C'est ma joie de vivre. J'ai bientôt un rendez-vous avec la CARSAT pour construire ma retraite. Je pourrai entretenir mieux mon jardin pour partager avec ma famille des légumes frais et surtout sans aucun traitement et passer plus de temps avec ma femme et ma fille qui sont mes 2 bonheurs.

Michel Vincent

FACILE-À-LIRE

Quand j'étais petit,
je n'arrivais pas à apprendre.
J'ai fait des petits travaux.
Puis je suis entré au CAT.
Je me suis senti devenir adulte.
J'étais capable de travailler.
Je suis devenu pompiste à intermarché.
Mais il y a eu des agressions.
Après j'avais peur de ce travail
J'ai pu revenir à l'EA heureusement.
Je me suis senti en sécurité.
J'ai pu construire une vie de famille heureuse.

9 mois c'est le temps d'une naissance, je vais donc renaître

Kleber BARIOD travailleur de l'ESAT du Pays d'ANCENIS.

Je m'appelle Kléber, j'ai vingt ans et je suis né à l'ile de la Réunion. J'y ai vécu quatre ans, j'ai des souvenirs de couleurs ; la maison bleue, l'école verte. J'étais un enfant tout le temps malade, je faisais des allergies. J'ai même été opéré à 2 ans pour une ex-croissance de chairs dans l'oreille.

De retour en France, en 1999, j'ai habité à Drain (49). Je suis allé à l'école, c'était difficile pour moi, j'avais peur des lieux, des autres. Je ne leur parlais pas. Mes parents m'ont emmené au CMP pour rencontrer des personnes qui pouvaient m'aider à ne plus avoir peur. Petit à petit, je me suis fait des copains et j'ai réussi à apprendre à lire en CP. La maîtresse croyait en moi, elle me souriait tout le temps. Je me suis fait opérer (toujours pour mon oreille) une seconde fois à Nantes par un grand professeur. J'étais toujours à l'école de Drain, j'ai continué jusqu'au CM2, j'ai redoublé une fois en CE2, j'avais des difficultés dans les apprentissages, il me fallait plus de temps que mes copains. Je continuais d'aller au CMP avec les psychologues, les orthophonistes, cela m'aidait.

En 2007, je suis rentré au collège en 6ème à Champtoceaux, j'avais encore plus peur car c'était nouveau, les bâtiments étaient grands, il y avait beaucoup d'élèves, les autres enfants me regardaient bizarrement. Tout cela me rendait très souvent malade, je vomissais pendant plusieurs jours, puis tout rentrait dans l'ordre et ça recommençait. Avec certains professeurs sensibilisés à la différence, les outils mis en place lors des Equipes de Suivi de Scolarisation, étaient efficients ; avec les autres c'était compliqué car ils ne comprenaient pas ce dont j'avais besoin ! On m'a proposé d'être accompagné par un SESSAD, ce qui s'est fait pendant 3 ans.

En 2009, j'intègre le lycée Jean-Baptiste Eriau, un lycée professionnel. Je m'y suis senti beaucoup mieux au départ, les professeurs étaient à mon écoute. J'y ai réalisé plusieurs stages dans des métiers différents dont deux au zoo de la Boissière du Doré, j'ai adoré. J'ai aussi obtenu mon Brevet de Sécurité Routière. Adolescent, mes difficultés d'être avec les autres étaient plus grandes et je suis rentré à l'ITEP de la Turmelière à Liré en septembre 2011. J'étais très content, les éducateurs étaient très sympas et je me suis fait des copains, j'allais en classe, je faisais différents ateliers en Section d'Initiation aux premières Formations Professionnelles.

En février 2012, je suis paralysé en 3 jours, c'était une tumeur cancéreuse située sur la colonne vertébrale au niveau de la nuque, c'est un cancer des os qui n'arrive que pour les enfants il s'appelle le « *sarcome d'Ewing* »). Mon cancérologue m'a dit que j'aurais 9 mois de traitement, je lui ai répondu : « *9 mois c'est le temps d'une naissance, je vais donc renaitre* ». Les traitements de chimio, la rééducation à l'Etablissement de Soins des Enfants et des Adolescents Nantais (Vertou), les rayons, tous ces soins se sont succédés, j'étais déterminé à remarcher et gagner contre la maladie. Les médecins m'ont dit que j'avais très vite récupéré. J'ai remarché, fait du vélo. Durant mon traitement j'ai pu réaliser mon rêve de vivre une

journée du tour de France puis j'ai rencontré Thomas Voeckler (cycliste) mon idole grâce aux associations « *o ma vie* », et « *les petits princes* » qui permettent aux enfants malades de réaliser leurs rêves. J'ai partagé 24 heures de sa vie de coureur cycliste et assisté au départ du tour de la Sarthe en 2013, ce fut inoubliable pour moi !

En juin 2013, j'ai obtenu mon certificat de formation générale.Je m'étais fait des copains à l'ESEAN que j'ai revus ensuite et aujourd'hui je les retrouve à l'ESAT du pays d'Ancenis.

En 2013 et 2014, j'ai fait plusieurs stages dans plusieurs ESAT, j'ai préféré l'activité espaces verts. Mon choix s'est arrêté sur celui d'Ancenis dans ce métier où j'ai commencé le Lundi 9 Novembre 2015. Je suis très content. Mon rêve est un jour de travailler dans un zoo. Une petite voix me dit que j'y arriverai. Actuellement, je passe mon permis de conduire, j'ai réussi à obtenir mon code et j'ai encore beaucoup de projets.

Propos recueillis par Mme BARIOD
La Mère de Kleber

FACILE-À-LIRE

Je m'appelle Kleber.
Je suis né à l'ile de la réunion.
Puis je suis venu par ici.
J'ai eu des difficultés pour m'adapter à l'école,
et des soucis de santé.
Il m'a fallu 9 mois de soins pour gagner contre un cancer.
Je suis maintenant à l'ESAT d'Ancenis.
J'ai choisi de travailler dans les espaces verts.
Mon rêve est de travailler pour un zoo.
Je passe mon permis de conduire.
J'ai plein de projets.

© Paul Pascal

Tout un village pour élever un enfant

Il faut tout un village pour élever un enfant, dit un proverbe africain.

Ce qui vaut pour tout enfant vaut peut-être plus encore lorsque l'enfant souffre d'un handicap. Mais comment faire, alors que le village semble déserté ? Et élever, est-ce éduquer ?

La recherche d'un diagnostic, commencée tôt, a néanmoins duré 4 ans, pendant lesquels nous nous efforcions d'élever seuls notre fils toujours en mouvement, qui passait de la gaité à l'angoisse en un instant, se réveillait 10 fois par nuit en se tapant la tête… Le diagnostic, enfin établi, concluait sur la « *nécessité d'une prise en charge intensive et au long cours* » … sans espoir de la trouver, sauf en Belgique.

Le soutien est venu des associations « *le Goéland* » et « *Mosaïques* » , regroupant des familles touchées par l'X fragile, et de l'URAPEI Ile de France. J'ai pu rencontrer une éducatrice spécialisée qui travaillait à domicile, avec d'autres jeunes handicapés mentaux « *sans solution* ». Partant de l'enfant, elle associait différentes approches globales (Montessori, TEACCH), impliquait les parents lors des séances, leur montrant comment prolonger le travail à la maison.

Enfin, nous soulagions Pierre-Louis en l'aidant à apprendre ce qu'il ne pouvait apprendre seul ou spontanément, en s'appuyant sur sa curiosité, son énergie, son goût pour l'écrit. Nous n'étions pas des parents à éloigner, mais des aidants à associer. Nous étions confortés dans ce que nous avions pressenti : intervenir sans attendre, se remettre régulièrement en question pour agir à bon escient, et, si possible, se faire aider !

Lors de notre arrivée à Nantes alors que Pierre-Louis avait 5 ans, le soutien est venu de l'Adapei, une nouvelle bonne fée m'a orientée vers une psychologue du développement, dont le travail s'apparentait à celui de notre éducatrice du Val d'Oise. Elle intervenait, ainsi qu'une collègue, auprès de familles dont les enfants présentaient des troubles du spectre autistique ou un X fragile (leurs prestations préfiguraient le SAFE, qui a été développé par ces professionnelles et Sophie Biette au sein de l'Adapei). Notre famille a également eu la chance de participer à une formation, organisée par l'Adapei, de parents, aussi sérieuse que chaleureuse, dispensée par une équipe belge de spécialistes en interventions auprès des personnes avec TED.

Mon fils présente un handicap complexe, son hyperactivité, notamment, a limité la pleine efficacité de ce travail éducatif structuré, tout en le rendant indispensable : l'école, le Sessad ou l'IME ne peuvent dégager du temps de prise en charge individuelle à la mesure des besoins d'enfants ou adolescents présentant ce profil.

Nous avons longtemps poursuivi ce suivi, par le SAFE, parce qu'il n'avait pas d'équivalent, qu'il était complémentaire de l'école et du Sessad, dont les professionnels étaient parfois réservés sur notre démarche. C'est oublier que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, avec la très grande responsabilité de l'élever, veiller sur lui, l'accompagner dans son épanouissement, lui assurer le meilleur avenir possible, avant de pouvoir le « *lâcher* » !

Une phrase du psychiatre Boris Cyrulnic me trottait souvent dans la tête, dans les premières années de galère : « *Parents, ne soyez ni parfaits, ni seuls, ni tout-puissants !* » . La phrase vaut également pour tous les éducateurs, accompagnants, nous avons besoin les uns des autres, nos enfants et adultes ont besoin de tous, alors parents, professionnels, ne soyons ni parfaits, ni seuls, ni tout-puissants !

Sylvie Malfi
Maman de Pierre Louis

FACILE-À-LIRE

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants : ils les connaissent bien !
Quand l'enfant est handicapé, il a besoin de l'aide d'autres personnes, en plus de ses parents : les éducateurs et enseignants spécialisés, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, médecins…
Ses parents aussi peuvent se faire aider pour mieux comprendre leur enfant. Ils peuvent apprendre, avec des professionnels, à mieux agir, dans la vie de tous les jours. Ainsi, la personne handicapée et sa famille vivent mieux.
Souvent, les familles peuvent être aidées par les associations de parents.
Parents et professionnels doivent travailler ensemble, pour la personne handicapée.

Florian au pot de départ d'une collègue.

Le projet personnalisé

La première fois que j'ai entendu parler du projet personnalisé, c'était il y a trente ans…

Je ne savais pas du tout de quoi il s'agissait et, encore moins ce qu'il était censé contenir. J'ai donc laissé l'IME des Dorices qui accueillait Florian préparer ce projet individuel. Lorsque nous avons rencontré l'équipe, nous en avons conclu – mon mari et moi – que ce qui était mis en place autour de notre fils « *était bien* » et j'ai laissé faire…

Puis, au deuxième et au troisième renouvellements de ce projet individuel j'ai intégré la famille au projet de l'établissement. En effet, il me paraissait indispensable que Florian, les professionnels de son foyer occupationnel et les membres de sa famille soient acteurs dans le même sens. Par exemple, il était relativement indépendant pour s'habiller seul, mais il était souhaitable de l'aider dans les choix de ses vêtements afin de lui éviter de partir en tee-shirt en plein hiver ou avec une doudoune au mois d'août (j'exagère à peine).

Cet accompagnement commun, je dirais même « *ce partenariat* » a porté ses fruits car Florian progresse, lentement mais sûrement, en tout cas suffisamment pour se déplacer seul, tant à pied que dans les moyens de transport public.

Florian a un parcours très atypique. S'il lui est peu possible de travailler en ESAT en raison de ses débordements (rares maintenant), il navigue entre deux CAA. Il habite en foyer d'accueil à St Donatien et se rend, tous les jours, à l'accueil de jour du CAA Jules Verne à Orvault.

Mais, comme il faut bien un peu compliquer les choses Florian a eu une proposition d'emploi à temps très partiel en milieu ordinaire, dans l'Ile Beaulieu. Bien entendu, les « *cases* » de la MDPH ne prévoyaient pas ce cas de figure. Il a fallu un peu batailler, Florian est allé défendre son point de vue et a obtenu satisfaction. Il travaille donc comme coursier, dans un cabinet d'architecte, depuis plus de sept ans maintenant et il est sous contrat à durée indéterminée. Tout se passe bien dans « *sa boîte* », avec « *ses patrons* » et « *ses collègues* » . A l'entendre, il s'occupe des payes… c'est vrai qu'il distribue les bulletins de salaires et les chèques déjeuner des 48 employés de l'entreprise.
Tout cela n'aurait, sans doute, pas été possible si, par le biais, de ses projets personnalisés - qui ont sérieusement évolué au fil du temps – les différents partenaires ont pu prendre en compte les projets et désirs de Florian, en parlant le même langage et en avançant sur le même chemin. Les professionnels de ses établissements d'accueil sont très à l'écoute, y compris de la famille, ce qui permet à Florian de se sentir en toute sécurité là où il se trouve.

En conclusion, le travail sur le projet personnalisé doit vraiment être fait en partenariat avec toutes les personnes qui transitent autour de notre enfant, de notre adulte. Il ne faut pas le négliger mais bien le prendre pour ce qu'il est, une aide à son autonomie, à son bien-être.

Françoise Belin
Maman de Florian 34 ans

FACILE-À-LIRE

L'accompagnement de Florian est défini dans son projet personnalisé.
Tout le monde participe à son évolution :
Florian, l'équipe des professionnels, sa famille, c'est important.
Cela l'aide dans son autonomie.

Les soins dentaires

Chaque parent le sait, il est important d'apprendre à son enfant à se laver les dents et à aller chez le dentiste dès son plus jeune âge. Sauf que pour beaucoup d'entre nous, parent d'un jeune enfant handicapé, c'est mission impossible : difficultés pour ouvrir la bouche, accepter la brosse à dents ou le dentifrice, sans parler des sueurs froides chaque fois qu'il faut se rendre chez un médecin.

Cela faisait plusieurs mois que nous emmenions notre garçon chez la dentiste de la famille pour qu'il se familiarise avec les lieux, le fauteuil et le matériel ; et puis un jour, le verdict est tombé : il a des caries ! Mais malgré toute sa patience et sa bonne volonté, elle ne pourra pas le soigner.

Tout cela s'est passé il y a 2 ans, un peu paniqués, nous avons pris rendez-vous à l'hopital en soins dentaires spécialisés, mais il a fallu encore attendre 6 mois avant qu'il ne soit pris en charge.

Les professionnels de l'IME, attentifs à nos difficultés, ont été alors immédiatement d'accord pour instaurer un brossage de dents après le repas pour éviter que les caries ne deviennent plus importantes. Activité qui s'est révélée intéressante, puisqu'après l'avoir proposée à l'ensemble du groupe dans lequel est accueilli notre fils, il s'est avéré qu'aucun des enfants ne se lavait les dents seul et correctement !

Après réflexion, les professionnels ont rapidement décidé de mettre en place à l'IME une activité autour de l'hygiène bucco-dentaire ; ce travail a été engagé en lien avec tous les parents du groupe pour permettre aux enfants de s'approprier le matériel (brosse, dentifrice, etc.) et faciliter, pour chacun, l'apprentissage d'un brossage correctement réalisé… principale mesure de prévention bucco-dentaire !

Pour notre fils, au fil des mois, la collaboration avec l'IME a porté ses fruits : l'apprentissage du brossage s'est révélé plus facile. Aujourd'hui, grâce aux séquences visuelles, énumérant les étapes du brossage, et au time-timer, visualisant la durée du brossage, il a progressivement gagné en autonomie (même si ce n'est pas fini...).

Travailler cette activité quotidiennement à l'IME a permis aussi de dédramatiser les soins dentaires. Commencés dans l'urgence, ils sont plus faciles aujourd'hui. La surveillance régulière en milieu hospitalier est devenue un rituel et les soins, quand il y en a, sont mieux acceptés, même possibles récemment sans Meopa.

Les échanges avec les professionnels de l'IME et de l'hôpital nous ont aidés à trouver des astuces pour préparer les consultations : apprendre à garder le masque pour le Meopa, trouver des pictos pour expliquer ce qui allait se

passer, utiliser le lecteur DVD pendant les soins et aussi, nous sommes rassurés car nous les savons vigilants sur sa gêne ou sa douleur éventuelle…

À l'avenir, nous souhaitons poursuivre cette collaboration qui nous aide à comprendre les difficultés de notre fils et à l'accompagner efficacement vers plus d'autonomie personnelle ; même si les soins dentaires ne sont pas simples pour lui, ensemble, nous faisons en sorte qu'ils se passent le mieux possible.

Florence Parois
Maman de Julien

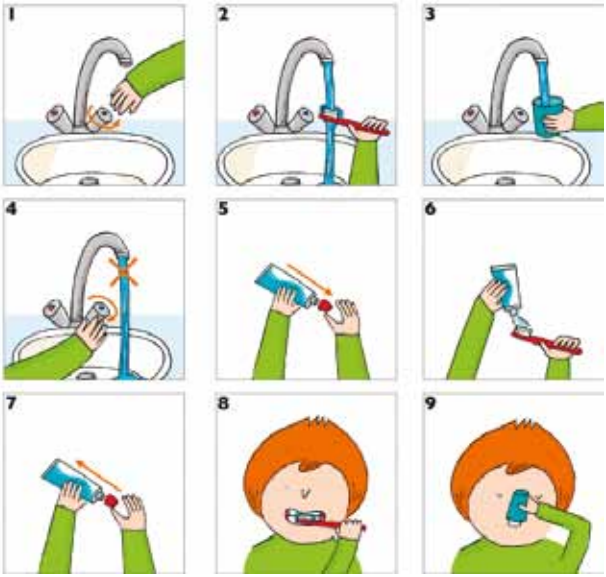

FACILE-À-LIRE

Pour les enfants handicapés, c'est difficile de se laver les dents.
Pour les enfants handicapés, c'est difficile d'aller chez le dentiste.
Souvent les enfants handicapées vont à l'hôpital pour soigner leurs dents.
A l'IME Ile de Nantes, les professionnels apprennent aux enfants à se laver les dents seuls ; les professionnels travaillent avec les parents.
Apprendre à bien se laver les dents est important pour éviter les caries ;
Les professionnels aident aussi les parents à préparer les consultations chez le dentiste.
Ainsi, les enfants ont moins peur quand ils vont chez le dentiste.

ÊTRE ACTEUR

Je vote depuis 2007

Etre citoyen, c'est avoir des droits et des devoirs envers son pays, sa commune. Pour ceux qui le peuvent, voter fait partie de ces droits et devoirs. Participer au dépouillement du vote est une autre façon de participer et de s'intégrer à la vie de sa commune. Voici le témoignage de Jérémy...

FACILE-À-LIRE

Je vote depuis 2007.
J'étais très fier d'avoir ma carte d'électeur
et d'aller voter comme les autres adultes.
Depuis je ne rate pas les élections.
Mes parents m'ont expliqué comment faire.
J'ai aussi été à une présentation à la mairie de La Chapelle sur Erdre.
C'était comme un vrai vote mais juste pour s'entrainer,
avec des faux bulletins.
Il y avait aussi des personnes d'Erdam et d'autres ESAT.

Préparation au vote à la mairie

Depuis 2012, je vais faire aussi le dépouillement des votes le soir.
Ça dure une heure ou deux heures.
Il y a 3 tables et à chaque table, on dépouille environ 300 votes.
C'est moi qui ouvre les enveloppes pour notre table en général.
Je vérifie que le bulletin est bien ou s'il est blanc ou s'il est nul.
Je le passe à celui qui lit le vote.
Les 2 autres personnes comptent.
Il y a quelquefois des trucs rigolos.
J'ai trouvé un mouchoir dans une enveloppe.
Un papier qui votait pour le FC Nantes, un autre qui votait pour Zidane,
Et aussi un bulletin découpé comme un cœur.
Tout ça, ce sont des votes nuls.
Quand c'est un vote blanc ou un nul ou un rigolo,
j'appelle la personne qui contrôle.
Maintenant quand je vais voter, ils me demandent à chaque fois si je viens le soir pour le dépouillement. Ils me connaissent.
À la fin, on prend un verre ensemble et on mange des petits gâteaux avec les autres personnes et les responsables du bureau de vote.
On regarde les résultats.
Je participe et j'aime bien ça.
Je serai aussi aux prochaines élections, en décembre.

Jérémy Ménard

Dépouillement des votes

Être auteur, acteur, réalisateur en 2015 à l'Adapei

Pour moi, l'association « *Nous Aussi* » est un moyen d'être acteur dans notre société, d'avoir un rôle priviligié auprès et pour de personnes handicapées intellectuelles.

J'ai la possibilité de m'exprimer et d'être écouté sur des sujets qui sont importants pour moi, pour nous.

C'est également un moyen pour moi d'être auteur de projets, d'actions en faveur de personnes qui sont comme moi mais aussi pour être reconnu et entendu dans notre société comme étant citoyen à part entière.

De plus, être réalisateur c'est de mettre en place ces projets et actions en partenariat avec l'Adapei. Ils sont adaptés pour que chaque personne puisse les comprendre au quotidien. Une attention particulière est donnée au respect, à la parole, au travail, à la vie privée des personnes handicapées intellectuelles.

En conclusion, je finirai par la devise de l'association « *Nous aussi* » qui reflète parfaitement mon idée des 60 ans de l'Adapei « *Plus jamais rien sans nous* » .

Gildas GUENEHEUX (Nous Aussi)
et Aurélie LOIZEAU (sa référente)

Cédric Mametz, président de l'association depuis 2006 a reçu l'Ordre national du Mérite.

Des adhérents de l'association « Nous aussi »

Gildas Gueneheux

NOUS AUSSI
ASSOCIATION FRANÇAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

S'INSÉRER

L'emploi en milieu ordinaire : c'est possible à l'Adapei de Loire-Atlantique

Les « faibles » ont-ils leur place dans nos économies de plus en plus compétitives ? L'appel à la responsabilisation et à la polyvalence des travailleurs, les exigences de performance, le culte de l'excellence (toujours plus, toujours mieux, toujours plus vite), un marché du travail de plus en plus sélectif sont-ils conciliables avec l'emploi de personnes handicapées ? L'Adapei est prête à relever ce défi.

Dans son projet associatif, l'Adapei s'engage à faire évoluer la représentation de la société sur les compétences et talents des personnes en situation de handicap intellectuel.

Et si le contexte économique et financier difficile que connait notre pays ne peut pas être ignoré, il ne doit pas être un alibi pour ne pas se préoccuper de l'emploi en milieu ordinaire des personnes handicapées.

C'est pourquoi depuis 1999, l'Adapei a développé le service Passerelle pour l'emploi* pour faciliter l'accès à l'entreprise. Chaque année, ce sont en moyenne 12 nouveaux contrats de travail qui sont signés et 20 apprentis qui sont accompagnés dans leur parcours de formation en alternance.

Alors oui, à Passerelle pour l'emploi, l'insertion en milieu ordinaire, ça marche !

Issus d'ESAT, d'IME, d'ULIS ou orientées par le service public de l'emploi, les unités emploi du département, les centres de formation pour apprentis, les organismes de protection ou services sociaux de secteur… les personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi ont toutes la même motivation : trouver en emploi en entreprise, devenir autonome et sortir ou éviter l'institution.

Il convient donc de trouver les meilleurs compromis possibles entre les potentiels, compétences des candidats et les exigences liées à l'environnement socio professionnel dans lequel ils souhaitent évoluer. L'individualisation de l'accompagnement est donc la règle. Pas de parcours-type à Passerelle pour l'emploi !

Pour chaque personne, les conseillers en insertion professionnelle vont co-construire avec le candidat un projet professionnel réaliste, leur permettre de découvrir des métiers, les aider à la recherche d'emploi, faciliter la prise en main du poste de travail dans l'entreprise. Un suivi après embauche est proposé pour sécuriser le parcours et inscrire l'emploi dans la durée. Un accompagnement social additionnel peut être proposé pour lever les freins périphériques à l'emploi : mobilité, santé, logement, estime de soi…

Accompagner les personnes en situation de handicap, OUI, bien évidemment !

Mais accompagner aussi les employeurs est indispensable. Sans l'entreprise, il n'y pas d'insertion professionnelle. Or évoquer ce type d'intégration c'est évoquer, à chaque prise de poste, la rencontre d'une équipe d'entreprise avec une personne en situation de handicap mental. Il s'agit à chaque fois d'une rencontre spécifique au regard des besoins, des contraintes et des ressources des différentes parties prenantes.

Empreintes de part et d'autre, à des degrés divers, d'incertitudes, de craintes, de complexité, d'incompréhension, de méconnaissance mutuelle, cette rencontre ne va pas de soi. Elle suppose une adaptation, une médiation…un accompagnement par un tiers qui devra apporter les éléments d'éclairage et les soutiens nécessaires pour dépasser les idées reçues de part et d'autre et permettre à chacun d'y trouver des avantages. Cet accompagnement est le cœur de métier du service Passerelle pour l'emploi depuis plus de 15 ans. Il s'agit de travailler ensemble sur l'adaptation au poste de travail, sensibiliser au handicap intellectuel, former les collaborateurs de l'entreprise… En effet l'autonomie professionnelle des personnes en situation de handicap ne dépend pas uniquement de leurs compétences mais également des exigences de l'extérieur. L'autonomie peut souvent être développée du seul fait de l'aménagement, la réorganisation de cet environnement.

A travers l'accompagnement de parcours très individualisés, l'Adapei 44 à travers ce service spécifique qu'est Passerelle pour l'Emploi, a pour vocation de contribuer à la réduction des inégalités d'accès au travail pour les personnes handicapées en recherchant des solutions adaptées. Qu'on appelle cette démarche, Insertion, Intégration ou Inclusion, termes souvent galvaudés, ce qui compte, c'est de porter haut et fort cette ambition de rapprocher deux mondes, celui du handicap, celui de l'entreprise et de montrer que l'acceptation de la différence et la performance économique sont conciliables !

Liliane Jean
Responsable du service « Passerelle pour l'emploi de l'Adapei »

**Passerelle pour l'Emploi est composé de l'ESAT hors les murs, du Service d'Accompagnement Social pour l'Emploi (SAccSoE) et du Dispositif d'Appui à l'Apprentissage des Apprentis Handicapés (DIAPSAH).*

FACILE-À-LIRE

De nos jours, les personnes handicapées accèdent difficilement à l’emploi.
Les personnes handicapées doivent être performantes.
C’est vrai pour tout le monde dans notre société.
Depuis 1999 le service « passerelle pour l’emploi » aide les personnes handicapées à trouver un emploi en entreprise.
Tous les ans environ 12 contrats de travail sont signés.
Tous les ans environ 20 apprentis sont accompagnés pendant leur formation en alternance.
Les personnes accompagnées par « Passerelle pour l’emploi » veulent trouver un travail dans le milieu ordinaire.
Elles veulent trouver un travail pour être autonome.
Elles veulent éviter les établissements.
L’accompagnement est adapté à chaque personne.
« Passerelle pour l’emploi » aide les personnes à être embauchées.
« Passerelle » pour l’emploi suit les personnes après l’embauche.
« Passerelle pour l’emploi » peut aussi aider les personnes à trouver un logement, se déplacer ou aller chez le médecin.
« Passerelle » pour l’emploi explique aux entreprises les besoins et les capacités des personnes handicapées mentales.
« Passerelle » pour l’emploi forme les entreprises pour que les personnes handicapées soient autonomes dans leur travail.
Ainsi les personnes handicapées mentales sont plus facilement intégrées dans les entreprises.

PARTAGER

La passion de la nature

Passionné par la nature et par tous les acteurs qui l'entourent et la côtoient : agriculteurs, naturalistes, techniciens forestiers ou rivières, pêcheurs, et les amoureux de la nature…, j'ai orienté ma formation scolaire et professionnelle en lien avec l'environnement. Je suis bénévole de l'association Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) de Loire Anjou.

Tout d'abord, j'ai suivi une formation sur l'aménagement des espaces verts et de l'environnement par un Bac STAE (Sciences Technologiques dans l'Agriculture et l'Environnement) option aménagement, afin de découvrir ce milieu.
Ensuite, j'ai approfondi mes études par un BTS Gestion et Protection de la Nature, ce qui m'a apporté de nombreuses connaissances dans la gestion des espaces naturels.

Par la suite, cette formation m'a permis d'être employé en tant que responsable de l'entretien d'un parc forestier d'une trentaine d'hectares. L'objectif était de remettre en état, une propriété privée abandonnée depuis une quarantaine d'années et de la rendre agréable à vivre. Durant 7 années, j'ai acquis de nombreux savoirs du fait de la diversité des tâches que j'avais à effectuer :

- La création d'un jardin potager et son verger respectueux de l'environnement (aucun pesticide, utilisation de produits naturels, associations de cultures, accueil des auxiliaires : coccinelles, mésanges, chauves-souris, perce-oreilles…
- La remise en état d'un parc boisé dit romantique, la réouverture des allées forestières et des perspectives.
- L'entretien des haies, pelouses et massifs,
- La création de plessages, c'est une tradition paysanne qui façonne les haies bocagères en les mettant en forme en travaillant le végétal vivant comme barrières naturelles qui remplace les barbelés.
- L'entretien courant des bâtiments (plomberie, nettoyage…)

Pendant toutes ces années, Je me suis réalisé dans mon travail, qui m'occupait 7 jours sur 7, ainsi le dimanche je nourrissais les chevaux et surtout je suivais l'arrosage de l'ensemble du parc. Tous les jours je devais suivre l'ensemble des bâtiments, vérifier que tout allait bien (pas de fuite, pas de fenêtres ouvertes). Je faisais en moyenne 50h par semaine, et j'ai eu des semaines à 70h, je vivais à demeure sur mon lieu de travail. J'ai eu la satisfaction d'atteindre l'objectif qui m'avait été demandé. J'ai remis en état le parc, seul l'entretien du site reste à continuer.

Malheureusement, la solitude, le travail en continu 7j/7 pour assurer la gestion de cette propriété ne m'épanouissaient plus. Aussi, j'ai décidé de trouver un travail où les conditions soient plus respectueuses et surtout, avoir un travail en équipe pour le partage de connaissances.

Pour cela, j'ai décidé de me réorienter vers une entreprise où le travail est perçu d'une manière différente. J'ai réussi à me faire embaucher à l'EA d'Ancenis « *EPA services* » le 1er octobre 2015. Mon collègue Damien a facilité mon intégration à l'EA, nous formons désormais une vraie équipe.

J'ai trouvé ce qu'il me manquait pour concrétiser mon parcours, ce nouveau départ à l'EPA d'Ancenis est comme l'accomplissement de mon parcours professionnel car j'ai beaucoup à apporter et à apprendre des salariés.

Aurélien MENOURY
Chef d'équipe Espaces verts
A l'EA « EPA services »

FACILE-À-LIRE

J'aime la nature et son environnement.
J'ai donc fait ma formation sur ces sujets :
Espaces verts, environnement, protection de la nature.

J'ai ensuite travaillé à remettre en état un parc et son jardin.
Cela a duré 7 ans.
C'était bien mais c'était aussi beaucoup de travail toute la semaine, et aussi de la solitude.

Maintenant , je suis à l'Entreprise Adaptée d'Ancenis.
C'est un nouveau départ,
et surtout nous formons une vraie équipe.

Inauguration du nouveau Foyer Multi-Accueil de Vallet

Vendredi 18 septembre, c'est en présence des résidents, familles, professionnels, amis, voisins, partenaires... que fut inauguré le nouveau foyer Multi-Accueil de Vallet.

Le foyer Multi-Accueil de Vallet accompagne 13 résidents en foyer de vie, 18 résidents en foyer d'hébergement et propose 2 places d'accueil temporaire. Chacun dispose de sa chambre individuelle.

Les locaux ont été pensés, dessinés, travaillés avec les équipes de la SAMO (bailleur social) pour accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble des activités.

Tous les invités ont été attentifs aux discours de :
- M. MARHADOUR, Directeur Général de l'Adapei
- Mme QUINTON, Responsable du Foyer Multi-Accueil
- Des témoignages de résidents sur leur nouveau lieu de vie,
- Mme BIETTE, Présidente de l'Adapei,
- Mme LASCOSTES, Présidente de la Section du Vignoble,
- M. BATAILLE, Directeur Général de la SAMO,
- M. MARCHAIS, Maire de Vallet,
- Mme LUQUIAU, Conseillère Départementale Canton Vallet
- Mme TRAMIER, Conseillère Départementale
- Vice-Présidente déléguée aux personnes en situation de handicap.

Moment très fort, lorsque les orateurs ont appelé les résidents les uns après les autres afin de leur remettre la clé de leur nouveau lieu de vie...

Après la découpe du traditionnel ruban, une visite guidée a permis aux invités d'un jour de découvrir chaque pièce de l'établissement, l'occasion pour certains résidents de présenter leurs chambres...

A l'issue de la visite, c'est autour d'un vin d'honneur préparé par l'ESAT BIOCAT et la Section du Vignoble, que les différents visiteurs ont pu échanger.

Ouverture de la Résidence « Canteni »

Les résidents ont emménagé dans leur nouveau logement de la Résidence « *Canteni* ». C'est le nom qui a été choisi lors du dernier CVS de Nantes Nord en Juin dernier. « *Canteni* » correspond à une villa sur le quartier de Chantenay à l'époque gallo-romaine.
Les deux bâtiments situés au N°23 et au N°3 Chemin des Réunis ont fait l'objet d'un seul agrément FAH par le Conseil Départemental. L'effectif total est de 32 personnes accueillies dont 2 accueils temporaires. 2 équipes ont été constituées et travaillent respectivement sur les 2 foyers. Elles mèneront régulièrement des projets et des actions en commun.

L'inauguration est prévue le 1er avril prochain.

FACILE-À-LIRE

Le nouveau foyer de Nantes Nord est ouvert.
Il s'appelle Canteni. Il accueille 32 personnes.

Le futur IME s'inscrira au cœur de la ville d'Ancenis

La première pierre du futur Institut Médico-Éducatif d'Ancenis a été posée jeudi dernier. Il remplacera le bâtiment actuel, inadapté et éloigné. Tout un symbole au moment où l'association vient de fêter ses 60 ans sur le thème de l'inclusion.

Aidants familiaux nouvelle majoration de durée d'assurance retraite

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) vient de publier une circulaire précisant les conditions de mise en œuvre de la majoration de durée d'assurance vieillesse au profit des proches aidants ayant assumé la charge d'une personne adulte handicapée.

L'Unapei a agit auprès de la Cnav pour que cette circulaire soit rapidement publiée afin que cette majoration voit le jour. Elle poursuit ses actions pour que, notamment, une information sur les droits à la retraite des aidants familiaux soit largement diffusée auprès des assurés sociaux.

Si la majoration de durée d'assurance retraite était jusqu'alors réservée aux parents d'enfant handicapé, elle a désormais été étendue aux aidants familiaux s'occupant d'une personne adulte handicapée, avec la loi n°2014 - 40 du 20 janvier 2014 (article 38) et le décret n°2014 - 1702 du 30 décembre 2014.

FACILE-À-LIRE

La Majoration de durée d'assurance retraite est maintenant étendue aux personnes s'occupant d'un adulte handicapé.

En 2016, un nouveau site pour l'Adapei

Nouvelle année, nouveau look.

des onglets simples

un visuel moderne

Des actualités fréquentes

de nombreuses illustrations et photos

Connectez-vous :

www.adapei44.fr

FACILE-À-LIRE

Dès janvier 2016, le nouveau site internet de l'Adapei sera accessible : www.adapei44.fr.
Avec des textes en « Facile À Lire et Comprendre » pour une meilleure compréhension.

Que vive la République !

C'est avec une grande émotion, une douleur incommensurable que nous avons appris l'horreur meurtrière commis par des barbares sanguinaires.

Nous tenions à partager le deuil des centaines de personnes et de leurs familles, lâchement assassinées à Paris.

Notre association milite pour la dignité de chaque être humain, les actions meurtrières des terroristes réduisent l'homme à l'état d' objet. La dignité de chaque personne que nous accompagnons, notre dignité appellent à une condamnation de cette barbarie.

Les mots sont inutiles, notre solidarité est importante pour la dignité des hommes et femmes qui vivent dans notre pays.

FACILE-À-LIRE

Après les attentats de Paris,
partageons ensemble le deuil des familles et des amis

Les bannis de la République

Mettons un terme à l'exil et à l'exclusion des personnes handicapées et à la souffrance des familles !

Pas assez de solutions d'accompagnement pour toutes les personnes handicapées en France et un exil forcé en Belgique qui devient la solution promue par les responsables, voici une image de la France loin des droits de l'Homme et des discours de citoyenneté.

Aujourd'hui, les familles et leurs proches handicapés subissent des déracinements, sont culpabilisées, isolées, désocialisées… et tout le monde finit par s'y habituer. Handicapés par la vie et sur-handicapés par la société, ce n'est plus tolérable !

Les élus de la République peuvent agir, maintenant. **Soutenez nos actions !**

Découvrez le Livre Noir du handicap en France et comment agir sur le site de l'Unapei.
Soutenez la campagne en signant et en faisant signer la pétition de l'Unapei sur www.change.org/bannisdelarepublique/

FACILE-À-LIRE

Il faut trouver une solution en France pour toutes les personnes handicapées.
Personne ne doit être obligé d'aller en Belgique.
Aidez-nous, soutenez cette demande.

Opération Brioches 2015

Cette huitième opération est encore un grand succès. Un grand merci à tous, pour votre participation et vos encouragements.

Pour l'année de nos 60 ans de l'Adapei 44, nous avons pu encore nous faire connaître ou reconnaître pour nos actions auprès du grand public.

Du 5 au 11 octobre 2015, vous avez été des milliers à répondre présents à notre invitation, en achetant des brioches aux bénévoles et aux personnes atteintes de handicap mental.

Le gain attendu sera du même ordre que celui de 2014. Et nous pourrons continuer en 2016 à rendre accessible la réalisation d'une centaine de projets pédagogiques, solidaires, ou présentant un intérêt social/éducatif tel que, mini séjours découvertes/loisir ou en lien avec le monde animal, le cirque, la culture, pour les personnes accompagnées de l'Adapei 44.

Le comité Brioches exprime un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette réussite collective: les responsables de stand, les nombreux bénévoles, membres de la logistique, parents, amis, voisins, tous les responsables d'établissements, chefs de services, éducateurs, et usagers, les Présidents de section par leur engagement dans l'action et la mobilisation des ressources.

Nous remercions aussi les responsables des galeries commerciales et des grandes enseignes qui nous ont ouvert leurs portes, les chefs d'entreprise ou responsables de CE, les Maires et leurs adjoints des communes partenaires qui ont su mobiliser.

Quelques chiffres de notre opération :

- **1200 heures de préparation** pour une dizaine de bénévoles
- **6 jours de ventes pour plus de 400 bénévoles et responsables** de stand
- **88 jours de présence sur près de 56 points de vente** dans le département
- **Un peu plus de 21 700 brioches vendues** au total, soit l'équivalent de 2014.
- **8.72 Tonnes de brioches, ou plus de 68 palettes de 64 cartons de 5 brioches.**

FACILE-À-LIRE

L'opération Brioches a été encore un succès.
C'était beaucoup de travail pour tous.
Nous avons vendu plus de 21 700 brioches.
Nous pourrons encore faire des projets pour les personnes accompagnées.
Merci à tout le monde.

Formations pour les proches sur l'accompagnement au quotidien

Centre Ressources Autisme
PAYS DE LA LOIRE

Le Centre Ressources Austime des Pays de la Loire vous propose 3 formations gratuites sur l'accompagnement de votre proche au quotidien co-animés par des professionnels et des familles.

• Parcours de formation 1

« Comprendre le fonctionnement des enfants avec autisme ».

- Pour qui ?

Parents ou proches d'un enfant avec autisme.

- Quelles thématiques abordées ?

Les différentes formes d'autisme.
Les spécificités des personnes avec autisme.
Les comportements problèmes.
Les aspects sensoriels et les soins somatiques.

- Quand ?

Un parcours de 4 journées horaires : de 9h30 à 17h.

En Loire-Atlantique à Saint Nazaire :
25 février / 31 mars / 28 avril / 26 mai 2016

• Parcours de formation 2

« Comprendre le fonctionnement des adolescents et des jeunes adultes avec autisme »

- Pour qui ?

Parents ou proches d'un adolescent ou jeune adulte avec autisme.

- Quelles thématiques abordées ?

Les différentes formes d'autisme.
Les spécificités des personnes avec autisme.
Les comportements problèmes.
Les aspects sensoriels et les soins somatiques.
La vie sexuelle et les changements corporels.

- Quand ?

Un parcours de 5 journées horaires : de 9h30 à 17h.

En Loire-Atlantique à Rezé :
29 février / 29 mars / 25 avril / 23 mai / 27 juin 2016

• Parcours de formation 3

« L'aménagement et la gestion de la vie quotidienne »

- Pour qui ?

Parents ou proches d'une personne avec autisme.

- Quelles thématiques abordées ?

Sommeil, alimentation et hygiène corporelle
Temps libre, activités et loisirs.
Participation à la vie familiale et autonomie.

- Quand ?

Un parcours de 4 journées horaires : de 9h30 à 17h.

En Maine-et-Loire à Angers :
23 septembre / 17 octobre / 17 novembre
15 décembre 2016

A qui s'adressent ces parcours ?

Vous êtes parents ou proches (parents, grandsparents,frères et soeurs, conjoint…) d'un enfant ou d'un adulte avec autisme et autres Troubles Envahissants du Développement (TED) et vous partagez son quotidien.

Quels sont les objectifs ?

- Mieux comprendre l'autisme
- Repérer et valoriser les compétences de votre proche dans la vie quotidienne
- Apprendre et mettre en pratique des stratégies et des solutions adaptées.

Inscriptions et informations :
www.cra-paysdelaloire.fr
aidantsfamiliaux@cra-paysdelaloire.fr
02 40 94 94 00

Conférence, le 13 janvier 2016

La société inclusive, c'est la société moins les privilèges et les cloisons.
Face à l'ampleur des exclusions, Charles GARDOU propose de nouveaux fondements pour notre vie commune.

GRATUIT POUR TOUS

Le mercredi 13 janvier à 20h à l'amphithéâtre de la Chambre de Commerce et et d'Industrie de Nantes St-Nazaire (CCI).

Renseignements :
communication@adapei44.asso.fr
Tél : 02 40 12 23 12

CCI NANTES ST-NAZAIRE

Airbus, les partenaires entraînés dans son sillage...

Airbus multiplie les actions pour intégrer au sein de son entreprise, les travailleurs handicapés, et également inciter d'autres entreprises et partenaires à faire de même. Principales pistes : le développement de la cotraitance et de l'alternance.

AIRBUS
AN EADS COMPANY

FACILE-À-LIRE

Airbus est une entreprise avec qui nous travaillons.
Elle propose aussi à ses partenaires de faire la même chose.

esatco
ATLANTIQUE
LE HANDICAP AU CŒUR DU SERVICE

Nos ESAT et Entreprises Adaptées sur le département, pour répondre aux attentes des clients.

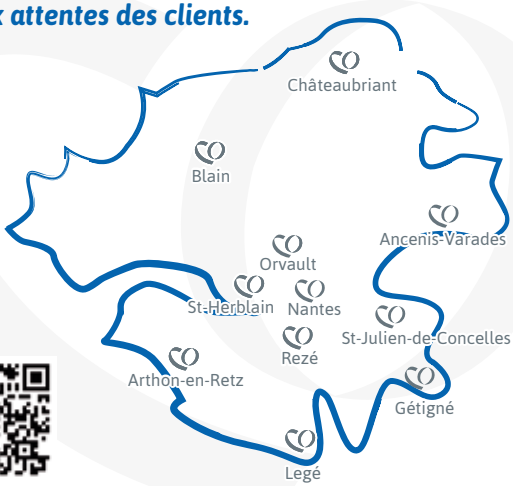

Nos métiers

- Sous-traitance
- Espaces verts & Horticulture
- Services & Insertion
- Prestations industrielles
- Blanchisserie & Nettoyage
- Bois & Bâtiment
- Métiers de bouche

Pour tous renseignements
06 70 98 82 09

Le Fonds de dotation : Handicap ! Agir Ensemble" remercie ses partenaires

Brioches Fontenau
Caisse des Dépôts
CCI NANTES ST-NAZAIRE
CMCAS
CREDIT COOPERATIF C'est un choix
EDF
Groupama
imprimerie PLANCHENAULT Ancenis - Châteaubriant
SAPRENA
SociaNOVA
Tri Floris
Vousecoute Dispositifs d'écoute & de participation

IMPRIM'VERT Direction Communication Adapei 44 - Décembre 2015 - Photos non contractuelles

Adapei
Loire-Atlantique
Association membre de l'Unapei